



Neuvecelle

Bulletin n°40
Janvier 2017



Sommaire

	Page 3	Le mot du Maire
FINANCES	Pages 4 à 8	Budget primitif 2016
VIE LOCALE	Page 9	Permis de construire
	Page 10	Etat civil 1916
	Pages 10 & 11	Etat civil 2016
	Pages 12 & 13	Comptes-rendus du Conseil Municipal
	Pages 14 à 16	Rétrospective 2016
	Pages 18 & 19	La police pluricommunale
PORTRAIT	Page 20	Michel BIOLLEY
	Page 21	Françoise MACCHI & Jean-Noël AUGERT
	Page 22	Une famille pas si différente !
	Page 23	Marguerite VESIN
HISTOIRE	Page 24	Le funiculaire d'Evian
CULTURE	Page 25	Bibliothèque «Le marque page»
VIE SCOLAIRE	Page 26	École maternelle
	Pages 27 à 29	École élémentaire
L'EAU	Pages 30 à 42	DOSSIER SPÉCIAL «L'OR BLEU»
	Pages 39	Eco'gestes
	Pages 40	Analyse du Rôle d'eau
	Page 41	Expressions sur l'eau
	Pages 42	L'eau dans tous ses états...
ASSOCIATIONS	Page 43	Le Jardin des Sons
	Page 44 & 45	Neuvecelle Loisirs et Culture
	Page 46	Théâtralement Vôtre
	Page 47	Donneurs de sang
	Page 48	La Fourchette de Milly
	Page 49	Une Idée de Génie
	Page 50	La Neuvecelloise
	Page 51	Le club de l'amitié
	Page 52	Lutins du Léman
	Page 53	Lou Nove Chat'ni
	Page 54	L'Atelier d'art de Neuvecelle
	Page 54	L'Atelier des Petites Croix
	Page 55	Trompes de chasse
	Page 56	Ecole de Hand-ball
	Page 57	Neuv'gym
	Page 59	Tango Passion

BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVECELLE N°40

Directeur de la publication :

Anne-Cécile VIOLLAND

Responsable de la rédaction : Quentin DEAL

Equipe de rédaction :

Thierry BUTTAY, Elisabeth CETTOUR-CAVE,
Florian CHAPUIS, Béatrice GAUTHIER,
Christian GOSSEINE, Cindy PAGNIER,
Karine PEILLEX, Christian RUFFET,
Catherine SANNICOLO, Judith VRIGNON,
Nadine WENDLING

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Création, mise en page : **STUDIO OLIVIER ROSSET**

Impression : **PUB-SERVICES**

Imprimé en 2000 exemplaires.

Photos de couverture : CCPE et IXALPES Drone

Le mot du Maire



Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois, A quelques jours de l'arrivée de 2017, je vous invite à découvrir ce 40^e bulletin municipal. 40 années que la municipalité de Neuvecelle vous propose de suivre l'actualité de notre commune à travers les différentes commissions de la mairie, les nombreuses associations, l'école et d'approfondir une thématique particulière à travers le dossier annuel central. J'en profiterai pour remercier Quentin DEAL et toute son équipe qui œuvrent avec un enthousiasme, une énergie et une rigueur sans limite pour nous offrir une communication pertinente et de qualité à travers les différents media neuvecellois. Je remercie aussi les annonceurs qui permettent de limiter le coût des publications municipales et qui ont permis le déploiement du nouveau plan communal qui intègre les dernières évolutions de notre village.

La thématique du dossier de cette année est l'eau, « l'or bleu ». Entité on ne peut plus importante, puisqu'elle est l'objet d'un budget communal à part entière. Je vous laisserai explorer les multiples aspects que revêt cet élément indispensable à notre vie. Je ne peux évoquer l'eau sans avoir une pensée de reconnaissance envers la Société des Eaux Minérales d'Evian, qui, grâce au succès de l'eau éponyme a permis de contribuer au développement sur notre territoire d'une véritable activité économique, touristique, écologique, bien au delà de l'embouteillage et de la vente de la bouteille d'eau d'Evian.

Nous avons notamment la chance de bénéficier d'établissements exceptionnels sur Neuvecelle, Le Royal, l'Ermitage, et la Grange au Lac, qui appartiennent à l'Evian Resort (Groupe Danone) et qui sont les symboles phares de manifestations à la renommée internationale.

J'en profite pour adresser toutes mes félicitations aux équipes de l'Hôtel Royal, qui vient de se voir décerner l'extraordinaire distinction «Palace», le seul en Haute-Savoie, parmi les 23 en France.

Outre ce dossier hautement documenté sur l'eau, vous prendrez connaissance d'une année 2016 riche en événements et manifestations, significatifs du dynamisme de notre belle commune. 2017 ne sera pas en reste.

En effet, 2017 verra la fin de notre révision du PLU avec une dernière réunion publique le 9 février à la Salle d'Animation.

L'extension de l'école entrera dans une phase plus concrète avec le dépôt de permis construire et le démarrage des travaux en septembre avec la réalisation du nouveau restaurant scolaire.

Au niveau intercommunal, les communautés de communes de la Vallée d'Abondance et du Pays d'Evian ne formeront plus qu'une seule, la CCPEVA dès début 2017. Après une année de travail dense et intense sur la fusion, les réflexions se poursuivent tant les modalités sont complexes dans la réunion des compétences obligatoires et facultatives. Nous partageons un territoire cohérent et prometteur, du Lac jusqu'aux montagnes. Même si les enjeux et certaines problématiques peuvent sembler bien éloignés au premier abord, nous partageons surtout le même attachement pour nos communes.

Enfin, pour terminer sur le plan national, je ne peux que me réjouir de la mobilisation et de l'enthousiasme que les élections primaires d'un des partis français ont suscités. Espérons que cet engouement perdurera pour les futures élections présidentielles et législatives. Il est de notre responsabilité individuelle d'être acteur du devenir de notre pays, la première démarche étant le vote.

Dans un contexte national hautement sensible, je tiens à exprimer toute ma profonde admiration et reconnaissance aux forces de l'ordre et aux Sapeurs Pompiers qui œuvrent au quotidien pour la défense des biens et des personnes. L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement éprouvante pour eux, ils méritent toute notre sollicitude.

Souhaitons que 2017 permette d'entrevoir un monde où les valeurs essentielles retrouvent bonne place.

Que 2017 se déroule dans la Liberté, l'Égalité, et la Fraternité.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2017, une très bonne santé pour vous et vos proches.

Anne-Cécile VIOLLAND

A handwritten signature in dark ink, reading "Violland".

BUDGET

Présentation du Budget primitif 2016

Dossier préparé par : Christian RUFFET

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Notre collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement, salariales principalement, sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique ainsi que le processus de mutualisation initiés entre les services municipaux et la CCPE sont deux voies empruntées pour organiser la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

La proposition, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter les taux de base des impôts locaux auxquels sont

assujettis les ménages neuvecellois est de nature à ne pas grever le pouvoir d'achat de ces mêmes ménages dans le contexte de crise économique qui est le nôtre, dans l'attente que les affaires repartent et que le chômage baisse.

L'investissement 2016 s'inscrit au budget principal à hauteur de 1,9 million d'euros, consacrés à des études, des travaux et des acquisitions d'équipements.

La Commune n'aura à recourir à l'emprunt qu'à hauteur de 385 000 euros pour financer les investissements 2016, si l'entier des programmes proposés est réalisé.

Section de fonctionnement

Recettes

Le budget primitif 2016 atteint 5,64 M€, dont 3,05M€ en section de fonctionnement, soit 54% du budget total. Le montant des recettes réelles de la section de fonctionnement s'élève à 2,6 M€. Cette somme permet de financer :

- des dépenses réelles de fonctionnement pour 2,2 M€, en augmentation de 2,90% en 2016 par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de 2015.
- un virement vers la section d'investissement d'un montant de 800 000 €, en baisse de 25% par rapport au prélèvement sur recettes ordinaires de 2015, incluant la recette du report à nouveau positif, lui-même en baisse de 40% en 2016 par rapport à 2015.



SECTION FONCTIONNEMENT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles (1)	2 260 665,00	2 378 751,00	2 587 277,00	2 497 361,00	2 676 565,00	2 728 276,00	2 726 262,00
Dépenses réelles (2)	1 637 781,00	1 738 854,00	1 860 041,00	1 896 663,00	2 014 496,00	2 135 499,00	2 197 151,00
Prélèvement	988 410,00	966 159,00	1 173 921,00	839 481,00	944 190,00	1 071 565,00	804 503,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
013 remboursements sur rémunération	59 000,00	59 000,00	61 000,00
70 produits des services	44 400,00	56 400,00	57 400,00
73 impôts et taxes	1 863 200,00	1 948 641,00	1 976 938,00
74 dotations et participations	693 695,00	641 135,00	576 824,00
75 produits de gestion courante	5 000,00	6 500,00	40 000,00
76 produits financiers	6 270,00	6 600,00	4 100,00
77 produits exceptionnels	5 000,00	10 000,00	10 000,00
78 reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles hors report à nouveau	2 676 565,00	2 728 276,00	2 726 262,00
002 résultat de fonctionnement reporté	362 223,00	522 890,00	320 494,00
Total recettes réelles avec report à nouveau	3 038 788,00	3 251 166,00	3 046 756,00
Recettes d'ordre	13 933,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 052 721,00	3 251 166,00	3 046 756,00

Le budget primitif 2016 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent en effet, pour la première fois depuis plusieurs années et hors report à nouveau positif de l'exercice précédent, d'un montant quasiment inchangé en 2016 par rapport à 2015, à savoir 2.726.262,00 euros en 2016 versus 2.728.276,00 euros en 2015.

Les principaux postes budgétaires de recettes sont :

- le produit des impôts locaux (56%) ;
- les droits directs similaires : taxe sur les consommations d'électricité, surtaxe sur les eaux minérales, taxe de séjour, droits de mutation à titre onéreux (16,50%) ;
- les dotations et participations de l'Etat (21%) ;
- les recettes diverses (6,5%).

Après plusieurs années de progression sensible, la croissance des recettes communales marque le pas en 2016. La dynamique des bases de la fiscalité locale :

- taxe d'habitation (+6%) ;
- taxe foncière bâtie (+4,8%),

rendue possible par la présence d'un marché immobilier local prospère, peine à compenser en 2016 la baisse des dotations de fonctionnement de l'Etat :

- dotation globale de fonctionnement (-10,20%).

73 – « Impôts et taxes » :

la variation physique des bases fiscales du territoire communal et la revalorisation annuelle des valeurs locatives (1%) expliquent et sont à l'origine de la prévision en 2016 de recettes fiscales supplémentaires pour une somme de 73.170,00 euros. En regard, l'atonie de la fiscalité professionnelle sur le territoire, en dépit de la présence des Grands hôtels, est à l'origine et explique en 2016 la nouvelle perte de recettes en matière de CVAE. Le ratio I/IO existant entre le rendement de fiscalité sur les ménages et celui de la fiscalité sur les entreprises est l'un des points faibles de la fiscalité directe locale (FDL) de la commune.

74 – « Dotations et participations » :

Comme cela a été le cas en 2015, le Programme de stabilité de l'Etat prévoit explicitement que la contribution des collectivités correspondra en totalité à une diminution des concours financiers, soit une chute de ces concours de 11 Md€.

Pour la Commune, il s'ensuit pour 2016, comme cela a été le cas en 2015, une nouvelle perte de recettes sur les fonds d'Etat à percevoir au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 46.592 euros, avant d'une ultime perte du même montant attendue en 2017. Au final, l'effet ciseau à craindre du PSE sur les collectivités territoriales est celui de l'amointrissement conséquent de leur capacité d'investissement, alors qu'elles génèrent, au plan national, 80% de la commande publique ainsi que la moindre qualité de leurs services de proximité.

75 – « Autres produits de gestion courante » :

le fonctionnement des temps d'activité périscolaires (TAP) et celui de la police pluri-communale engendrent des recettes nouvelles en provenance des remboursements de frais communaux par les parents d'élèves et par les communes associées au fonctionnement de la Police.

Section de fonctionnement - Dépenses

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
022 dépenses imprévues	30 000,00	15 000,00	15 000,00
011 charges à caractère général	591 250,00	624 185,00	617 908,00
012 charges de personnel	741 300,00	815 450,00	841 200,00
63 Impôts et taxes	7 300,00	6 500,00	13 910,00
65 subventions et participations	273 034,00	294 130,00	316 565,00
66 charges financières	235 402,00	251 760,00	237 095,00
67 charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68 dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
014 atténuations de recettes	135 210,00	142 473,00	169 473,00
Total des dépenses réelles (hors prélèvement)	2 014 496,00	2 150 498,00	2 212 151,00
002 Recettes ordinaires capitalisées	994 190,00	1 071 565,00	804 503,00
Total des dépenses réelles (avec prélèvement)	3 008 686,00	3 222 063,00	3 016 654,00
Dépenses d'ordre	44 035,00	30 102,00	30 102,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 052 721,00	3 252 165,00	3 046 756,00

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges réelles de fonctionnement du budget primitif 2016 hors prélèvement subissent le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 2.212.151,00 euros, en hausse de + 2,90 % par rapport à 2015.

Les principaux postes budgétaires de dépenses sont :

- les frais généraux (28%) ;
- les frais de personnel (38%) ;
- les subventions et participations versées (14%) ;
- les intérêts d'emprunts payés (11%) ;
- les dépenses en atténuation de recettes (8%) ;
- les dépenses diverses ou exceptionnelles (1%).

La part de recettes ordinaires capitalisée, consacrée à financer les investissements communaux (804 503 euros) équivaut en 2016 à 26% des recettes, elle est en net retrait (25%) par rapport aux ratios des années précédentes.

011 – « Charges à caractère général »,

l'ensemble des actions des services devant faire l'objet d'un audit interne au cours de l'année 2016 dans le cadre d'une politique volontariste de recherche d'économies budgétaires rendues indispensables dans le contexte de stagnation des recettes de fonctionnement de la commune, le crédit ouvert en 2016 pour permettre de payer les charges à caractère général est identique à celui du budget 2015, arrêté à 617.908,00 euros.

012 – « Charges de personnel »,

enregistre une variation à la hausse de +3,1%, soit de +25.750,00 euros de la masse salariale, tient compte pour 2016 de l'évolution de la carrière des agents et du glissement vieillesse technicité (GVT) ainsi que des effets de la réformes des rythmes scolaires (embauche de nouveaux animateurs et allongement de leur temps de travail).

65 – « Subventions et participations »,

enregistre une augmentation significative du budget primitif (+7,5%), portant sur un crédit supplémentaire de 22.435,00 euros, rendue nécessaire pour permettre de compléter la subvention versée à la Fourchette de Milly (+ 10.000,00 €) et pour tenir compte d'un nombre d'élèves accru en 2016 scolarisés à l'école privée St-Bruno à Evian (+ 2.180 euros).

014 – « Atténuations de recettes »,

enregistre une augmentation importante (+19%), qui s'explique par le fait que le FPIC communal augmente de 17% en 2016 et par la moindre prise en charge du fond par la CCPE en 2016 (35% au lieu de 50% précédemment).

Section d'investissement

Emplois ressources

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint 2.567.510,00€ en 2016, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de dépenses d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget principal de la commune sont les suivantes :

Principales dépenses d'équipements 2016 :

CHAP 203 - « FRAIS D'ÉTUDES ET DE RÉVISION DU PLU »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	115 242,00	183 960,00	299 202,00
011 charges à caractère général	37 352,00	5 000,00	42 352,00
012 charges de personnel	12 500,00	0,00	12 500,00
63 Impôts et taxes	11 136,00	0,00	11 136,00
65 subventions et participations	0,00	20 400,00	20 400,00
66 charges financières	0,00	86 400,00	86 400,00
67 charges exceptionnelles	24 936,00	25 064,00	50 000,00
68 dotations aux provisions	0,00	22 000,00	22 000,00
014 atténuations de recettes	0,00	17 480,00	17 480,00
Total des dépenses réelles (hors prélèvement)	0,00	2 616,00	2 616,00
002 Recettes ordinaires capitalisées	29 318,00	0,00	29 318,00
Total des dépenses réelles (avec prélèvement)	0,00	5 000,00	5 000,00

CHAP 211 - « ENTRETIEN INSTALLATIONS EXISTANTES 2016 »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
ENTRETIENS INSTALLATIONS EXISTANTES 2016	110 000,00	86731,00	196 731,00
ACHAT DE TERRAINS NUS	0,00	26 353,00	26 353,00
SIGNALISATION DE VOIRIE	0,00	20 000,00	20 000,00
CIMETIERE -EQUIPEMENT 2 COLOMBARIUM	0,00	25 000,00	25 000,00
ENTRETIENS INSTALATIONS EXISTANTES	0,00	15 378,00	15 378,00
ACHAT DE MURS - BAR LE «SALOON»	110 000,00	0,00	110 000,00

l'achat des mur du bar-restaurant pour 110.000 euros est prévu pour être entièrement financé par recours à l'emprunt. Le prêt global d'investissement 2016 est prévu pour être lui-même réduit à due concurrence au cas où in fine la décision de principe d'achat ne serait pas validée par le Conseil Municipal.

215 - « ACHATS DE MATÉRIELS 2016 »

	RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
ACHATS MATERIELS 2016	7 027,00	33 879,00	40 906,00
ST -MATERIELS URBAINS ET DE VOIRIE	0,00	10 000,00	10 000,00
ST - DIVERS MATERIELS	0,00	10 000,00	10 000,00
AUTRES ACHATS DE MATERIELS	7 027,00	13 879,00	20 906,00

235 – « PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENTS 2016 »

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT 2016		647 317,00	703 288,00	1 350 605,00
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX		0,00	11 762,00	11 762,00
	TRAVAUX ELECTRICITÉ DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	11 762,00	11 762,00
TRAVAUX SUR VOIES ET RESEAUX		536 317,00	613 000,00	1 149 317,00
	CARREFOUR CD21/VERLAGNY (SOLDE)	9 117,00	0,00	9 117,00
	SECURISATION RD21 - TRAVAUX	313 240,00	596 760,00	910 000,00
	SECURISATION RD21 - MAITRISE D'ŒUVRE - CANEL-C21	33 960,00	0,00	33 960,00
	SECURISATION RD21 - MISSION SPS - SECOURISK	0,00	3 000,00	3 000,00
	SECURISATION RD21 - ETUDE GEOTECHNIQUE - B2C -	0,00	7 305,00	7 305,00
	SECURISATION RD21 - FRAIS DIVERS	0,00	5 935,00	5 935,00
	ECL-MISE EN SOUTERRAIN PARTIE HAUTE DU RD21	100 000,00	0,00	100 000,00
	PROGRAMME ENROBES 2016 - DIVERSES LOCALISATIONS	80 000,00	0,00	80 000,00
AUTRES CHANTIERS COMMUNAUX		84 200,00	57 126,00	141 326,00
	ECL-ENTRETIEN-RECONSTRUCTION EP (TR.2015)	48 200,00	22 126,00	70 326,00
	TRAVAUX NEUFS VILLAGE ET HAMEAUX	36 000,00	35 000,00	71 000,00
AGENDA 21		26 800,00	21 400,00	48 200,00
	STRATEGIE LUMIERE - PHASE I	26 800,00	0,00	26 800,00
	STRATEGIE LUMIERE - PHASE 2	0,00	21 400,00	21 400,00

Ressources

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint 2.567.510,00€ en 2016 recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de recettes d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2016 du budget principal de la commune sont les suivantes :

Principales ressources d'équipement 2016 :

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS CAPITALISÉS		0,00	1.319.087,00	1.319.087,00
.001	SOLDE D'EXÉCUTION 2015 - DEFICIT -	0,00	-349.725,00	-349.725,00
1068	RÉSERVE D'INVESTISSEMENT 2015	0,00	864 309,00	864 309,00
040/021	PRELEVEMENT SUR R.O.	0,00	804 503,00	804 503,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
FONDS GLOBALISÉS D'ÉQUIPEMENT		0,00	159 755,00	159 755,00
10222	FCTVA 2015	0,00	59 755,00	59 755,00
10223	TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNAL	0,00	100 000,00	100 000,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		83 500,00	270 000,00	353 500,00
1388	DEP. - SÉCURISATION RD21 AVENUE MILLY	40 000,00	270 000,00	310 000,00
13251	LAC - CCPE - FOND DE CONCOURS (SOLDE)	40 000,00	0,00	40 000,00
13251	LAC - AGENCE EAU - PROFIL BAIGNADE	3 500,00	0,00	3 500,00

		RAR_2015	CREDITS_2016	BUDGET_2016
RECOURS A L'EMPRUNT		281 502,00	103 839,00	385 341,00
1641	PRÊT INVESTISSEMENT 2015	281 502,00	0,00	281 502,00
1641	PRÊT INVESTISSEMENT 2016	0,00	103 839,00	103 839,00

CONSTRUCTION

Permis de construire

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

NOM DES CONSTRUCTEURS	GENRE DE CONSTRUCTION	LIEU DE CONSTRUCTION
TARYAM MATAR Mohammad	Extension maison existante – résidence secondaire	Avenue de Milly
BUTTAY Dominique	Maison individuelle – résidence principale	686, avenue de Lécherot
BOISEAU Alexandre et Charlotte	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
LES RESIDENCES DU CHABLAIS	21 logements collectifs	160, avenue du Champ de la Croix
SCI WOMBAT	Maison individuelle – résidence principale	10 impasse du Stade
ALPES LIMOUSINES	Maison individuelle – résidence principale	195 D, chemin des Confertes
DOUS Fayçal	Maison individuelle – résidence principale	Avenue de Milly
CHEVALLAY Alexandre et CLOCHEY Anne	Maison individuelle – résidence principale	55 A, impasse des Pommiers
SACHE Thierry et Patricia	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
BIRRAUX Mikael	Maison individuelle – résidence principale	55 B, impasse des Pommiers
MANFE Nicolas et Leïla	Maison individuelle – résidence principale	Chemin des Codes
MABILON Eric	Création d'une terrasse et modification d'ouverture en façade Nord	65, impasse de Champ Bontemps
LEONARDUZZI Valérie et MARTIGNIERE Pascal	Maison individuelle – résidence principale	34, Chemin des Houches
FAVREAU Christophe et ALMEIDA Elizabeth	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
LE HEC Yannick	Extension et modernisation d'une habitation existante	107, rue des Chataigniers
CAILLE Jean-Luc	Maison individuelle – résidence principale	317, avenue du Club Hippique
PERROTEAU Romain et DESRE Gaëlle	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
DE CORDIER Didier	Maison individuelle – résidence principale	107 B, rue du Parc de l'Abbaye
TRUBERT Ludovic et TAPIA HRISS Latifa	Maison individuelle – résidence principale	239 B, chemin de chez Duret
PASTRELLO Frédéric et BEAUGHEON Sandra	Restructuration d'une ancienne maison – piscine – abri voiture	652 B, avenue de Valère
PICHOL Eric	Extension d'une maison existante – déplacement d'un abri jardin existant	1705, avenue de Milly
PINTO DA COSTA Tiago et Leticia	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
MUFF Guillaume et Anne-Catherine	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
SHEIKH SULTAN AL NAHYAN	Rénovation et transformation d'une habitation existante	630, chemin des Confertes
BECHET Luc	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
CONIGLIARO Hervé	Maison individuelle – résidence principale	Avenue de Verlagny
AISSOUB Hakim	Maison individuelle – résidence principale	Avenue du Léman
STEINMANN-FASANINI Sylvain et Sylvie	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
DESTOOP Frédéric et Filippa	Maison individuelle – résidence principale	372, avenue de Maxilly
SCHNIDER Mehdi et Audrey	Maison individuelle – résidence principale	Chemin de Gravanne
AL SABAH Emad	Extension villa existante	109, avenue du Flon

IL Y A CENT ANS

Etat civil 1916

Naissances

BLANC Violette, Elisa, le 19 janvier
MOILLE Louis, Auguste, le 30 mai
REBET Maria, Augustine, le 3 juillet
REY Antoinette, Pierrette, le 30 septembre
DEGRANGE Charlotte, Gilberte, le 23 octobre
AGRATI René, le 27 octobre

Décès

Soldat MILLIET Etienne, Joseph Désiré,
 Mort pour la France, 29 ans ; le 25 août 1914
Soldat VESIN Eugène,
 Mort pour la France, 23 ans, le 24 septembre 1914
Soldat BURQUIER Claude, François,
 Mort pour la France, 33 ans, le 25 février 1915
Soldat JACQUIER François, Alphonse,
 Mort pour la France, 25 ans, le 22 juin 1915
Soldat CHAPUIS Jean Marie,
 Mort pour la France, 22 ans, le 25 septembre 1915

*Pendant la Grande Guerre,
 l'état civil de ces années a pu
 enregistrer des décès avec plusieurs
 mois voire années de retard.*

MARCHAND Anastasie veuve MUSY, 73 ans, le 21 janvier
Soldat ALLEMANT Marcellin,
 Mort pour la France, 33 ans, le 25 janvier
VIOLLAZ Pierre François, 68 ans, le 31 janvier
BRACONNAY Marie-Thérèse, 71 ans, le 26 février
LAURENT Hyacinthe, 75 ans, le 3 mars
MAGNIN Mathieu, François, 78 ans, le 5 juillet
DUPROZ Jeanne veuve MAGNIN, 74 ans, le 14 juillet
MAITRE Joséphine veuve CURTET, 63 ans, le 20 septembre
MUSY Jean-Pierre, 68 ans, le 9 octobre
MILLIET Pierre Antoine, 64 ans, le 30 novembre
LAURENT Pierre, Joseph, 64 ans, le 13 décembre

Etat civil 2016

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

Décès

BARATAY Edith, Joséphine épouse BLANC,
 82 ans, retraitée, le 21 novembre
TRABICHET Denise épouse LEFÈVRE,
 73 ans, sans profession, le 23 novembre
MARCHAND Marcelle, Hélène,
 84 ans, secrétaire à la retraite, le 8 décembre
SETTI Adrien,
 81 ans, employé de jeux à la retraite, le 13 décembre
POLETTI Pierre, Marc, André,
 79 ans, retraité, le 19 décembre
BLANC Marie, Olympe veuve MONNET,
 86 ans, concierge à la retraite, le 20 décembre
SIX Patrick, Serge,
 63 ans, chef d'équipe marquage routier à la retraite, le 30 décembre
GRATIGNY Jérémie, Gérard, Robert,
 27 ans, sans profession, le 5 janvier
GROSPERRIN Jean-Claude, Yves,
 70 ans, retraité imprimeur, le 11 janvier
DELONCLE Loïc, Joseph, Jean,
 30 ans, tourneur fraiseur, le 12 janvier
SULIS Maria, Rosa veuve DEIDDA,
 83 ans, sans profession, le 16 janvier
GABET Micheline, Louise épouse BOINEAU,
 84 ans, coiffeuse en retraite, le 17 janvier
BESSON Marguerite, Henriette veuve VESIN,
 75 ans, employée de libre-service à la retraite, le 9 février
EINAUDI Colette, Maria épouse PAGNIER,
 85 ans, sans profession, le 12 février
MICHOUD Joëlle, Jeannine, Georgette,
 52 ans, sans profession, le 26 février
BOUZID Roger, Noël,
 67 ans, retraité peintre en bâtiment, le 27 février
BOSCARIOL Fabienne, Nicole épouse QUADRI,
 56 ans, contrôleur de gestion, le 27 février
ROCH Michel, Georges, 58 ans, maçon, le 4 mars
PINGEON Eliane, Aimée, Philomène, épouse PEROTTO,
 79 ans, agent de recouvrement à la retraite, le 1er avril
MASQUELIER Gérard, Paul Simon, 90 ans, retraité, le 12 avril
RIBA Michel, Norbert,
 87 ans, retraité de la gendarmerie de l'Air, le 16 avril
LIEUSSANES Jean-François, Denis,
 63 ans, architecte, le 20 avril
BESSON Maurice, Auguste, 91 ans, retraité, le 26 avril
JACQUIER Louis, Alphonse, 88 ans, retraité, le 30 avril
VERGORI Giovanni, 83 ans, employé d'usine, le 6 juin
GRANJUX Jacques, 85 ans, retraité, le 23 juin
FREI Michel, 69 ans, retraité, le 21 juillet
BURNET Bernadette, Thérèse, Pauline veuve LEVRAY,
 87 ans, lingère en retraite, le 15 août
BUTTAY Gilbert, Joseph, 62 ans, retraité, le 25 octobre

Mariages



Dominique, Régis, Marc Emmanuel MUNARI,
50 ans, éducateur
& **Gaby, Chancelle WELISSANE WANDJA,**
39 ans, employée d'hôtellerie,
le 29 janvier



Alexandre, Pierre-Olivier BRIANTAIS,
30 ans, analyste quantitatif
& **Laura, Evelyne MUSY,**
32 ans, manager achats,
le 30 janvier



Johnny, Francis, Roger PARISSÉ,
29 ans, vendeur
& **Oriane, Marie, Charlotte MEDORI,**
26 ans, technicienne de laboratoire,
le 1^{er} février



Jérémy, Pierre, Germain BIANCO-LEVRIN,
28 ans, ingénieur électro-mécanique
& **Elodie MASSANO-GONÇALVES,**
27 ans, en recherche d'emploi,
le 27 février



Olivier PELTIER,
39 ans, courtier matières premières
& **Catherine, Mary PACE,**
30 ans, ingénieur en technique
ferroviaire,
le 20 mai



Matthieu, Jean, Arnaud TARDIVON,
27 ans, ingénieur en électronique
embarquée
& **Delphine, Maude HARDUIN,**
27 ans, doctorante,
le 4 juin



Christophe, Gérard ANDRÉO,
42 ans, manager de rayon
& **Virginie, Laurence PACCOT,**
31 ans, artisan fleuriste,
le 18 juin



David, Philippe DUCOMMUN,
29 ans, ingénieur génie électrique
& **Aïda EL FAÏZ,**
26 ans, juriste,
le 13 août



Thomas BACQUIN,
24 ans, agent de sécurité
& **Lisa, Claudia DONAZZOLO**
24 ans, vendeuse,
le 27 août



Xavier COUTELLE,
46 ans, manager département
& **Arvind BHARDWAJ,**
41 ans, administrateur principal santé,
le 1^{er} octobre

Naissances



RABU SOMERS Oona, Philippine, Josephe, le 12 novembre
BEAS RUIZ Ronan, le 7 décembre
LUCAS Milan, Christian, Didier, le 19 décembre
SYLVAIN MOUGA Nolan, le 21 décembre
GIDON Kilian, le 22 décembre
LUCAS Maddalena, Amalia, Antoinette, le 30 décembre
MARIE Jonah, Dominique, Orlando, le 8 janvier
LAGANDRÉ Enzo, le 9 janvier
TCHENG Paolo, Gaston, le 11 janvier
GRIMAUX Nathan, le 12 janvier
LHERNOULD BROCHIER Baptiste, Gustave, le 21 janvier
REYE Jeanne, Marie, Marthe, Béatrice, le 3 février
CHATELAIN Malo, Fabrice, Jean-Paul, le 5 février
CRETON Marty, Alvin, le 17 février
JACQUIER Olivia, Agnès, Colette, le 14 mars

BRESSOUD Liam, Bernard, Jean, le 4 avril
BRALLET Alix, le 13 avril
ROLIN Rose, Isaline, le 22 avril
POMMÉRAT Athéna, Dixie, le 7 mai
BEAUGHEON Lola, Juliette, Louisa, le 14 mai
COGNOT Lenny, Lionel, Nicolas, le 31 mai
LE RÉVÉREND Valentin, Francis, Guy, le 1^{er} juin
ANDRÉ Zoé, Marion, Gabrielle, le 6 juin
GRANGETAS Ayden, le 12 juin
LESIOUR Letty, Christine, Denise, le 24 juin
CLAUZADE LÉCURIER Loukas, le 29 juin
LE COSSEC YAMAHIRO Nobuki, Emile, le 2 juillet
ALPERN Esther, Sophie, le 18 juillet
VIGEANNEL ZAIRE Nathan, Estéban, le 30 juillet
LACOURTEPAILLE Roméo, Jean, le 9 août
DULARY Maé, le 23 août
SABET Nahil, Amokrane, le 23 août
OLIVERA Tom, Bernard, Manuel, le 18 septembre
GLADYSHEVA Evgenia, Ivanovna, le 22 septembre
HUNAERTS Kelyan, le 2 octobre
LACRUZ Anna-Rose, le 6 octobre
TOUTAIN Yoenn, Henri-Alfred, le 27 octobre
WAESELYNCK Joy, Ema, le 30 octobre

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus
du conseil municipal

12 janvier 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A élu Monsieur Alain HYVERT comme délégué communautaire supplémentaire pour siéger à la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- A attribué des subventions aux associations intervenantes dans le cadre des activités périscolaires.

24 mars 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2015 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 835 077 euros 73 et de 320 493 euros 73 en tenant compte des restes à réaliser.
- A approuvé le compte administratif et le compte de gestion de 2015 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 213 920 euros 78 et de 186 392 euros 78 en tenant compte des restes à réaliser.
- A affecté le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.
- A approuvé le budget primitif principal de 2016 qui s'établit comme suit :
 - Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 3 046 756 euros
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 2 597 510 euros.
- A approuvé le budget primitif annexe de l'eau de 2016 qui s'établit comme suit :
 - Section d'exploitation : recettes et dépenses : 446 390 euros
 - Section d'investissement : recettes et dépenses : 368 224 euros.
- A décidé de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales, taux inchangés depuis 2012.
- A attribué aux associations les subventions suivantes (**tableau ci-contre**).
- A accordé une subvention de 26 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 29 080 euros à l'école Saint-Bruno pour les 43 élèves de Neuvecelle scolarisés à l'école primaire de cet établissement.
- A demandé que l'acquisition de mobilier

et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.

- A créé deux postes d'ATSEM de 1ère classe à pourvoir à l'école maternelle dès la prochaine rentrée scolaire.
- A fixé les nouveaux tarifs de la taxe de séjour, qui seront applicables dès le 1er décembre 2016, et qui seront en adéquation avec ceux pratiqués par la Ville d'Evian.
- A approuvé l'acquisition des murs de la brasserie « le Saloon » située 1, Place de Milly.
- A approuvé la convention de groupement de commandes à intervenir avec le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie

ASSOCIATIONS	subvention
La Fourchette de Milly	23 500 €
Donneurs de sang bénévoles de Neuvecelle	800 €
Neuvecelle Loisirs Culture	20 300 €
Les Lutins du Léman	400 €
Théâtralement vôtre	2 600 €
Association des Parents d'élèves Lou Nove Chat'ni	5 800 €
Come N'Dance	300 €
Neuv'Gym	800 €
Atelier d'Art de Neuvecelle	1 000 €
Neuvecelle Handball	4 300 €
Les Trompes de Chasse de Neuvecelle	1 000 €
Le Jardin des Sons	2 500 €
Club de l'amitié	1 000 €
Nyamagué	400 €
Tango Passion	300 €
ADMR SSIAD soins à domicile	1 422 €
ADMR Garderie	649 €
Association Savoie-Argentine	80 €
Banque Alimentaire Haute Savoie	285 €
CMA chambre des métiers et artisanat	75 €
Collège Les Rives du Léman	400 €

relative aux travaux de sécurisation de la RD 21 – RD 24.

- A décidé que l'ensemble des dispositions contenues aux articles R.151-I et suivants du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur au 1er janvier 2016 sera applicable au Plan Local d'Urbanisme en cours de révision.
- A approuvé la modification de la commission cadre de vie, sous-commission urbanisme, Plan Local d'Urbanisme.
- A apporté une motion de soutien au projet de désenclavement du Chablais.

En fin de séance, le Conseil Municipal, a été convié à assister à différentes manifestations qui se tiendront sur le territoire communal.

Croix Rouge	100 €
HDL Ecole à l'hôpital	100 €
HDL Equipe mobile Psychosociale	100 €
HDL Morillon	100 €
HDL Spirale	100 €
Jeunesses Musicales de France	370 €
Lire et Faire Lire 74	350 €
Lycée Anna de Noailles	400 €
Lycée les 3 vallées	360 €
MFR CFA régional	75 €
MFR Cranves Sales	75 €
MFR Le Belvédère	75 €
MFR les 5 chemins	150 €
MJC Evian	1 500 €
Mutame Savoie Mont-Blanc	156 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire Chablais	300 €
Tennis Club Evian	1 250 €
VIA 74 CISPD	443 €
Rugby Maxilly	300 €
Club Aviron Evian	300 €
Union départementale Combattants AFN	150 €
TOTAL	74 965 €



16 juin 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A fixé, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2016, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1,28 € par m³ (contre 1,27 € précédemment) afin d'appliquer un tarif identique à celui pratiqué par la Ville d'Evian conformément à la convention passée avec cette Commune.

- A décidé de reconduire les tarifs du transport scolaire et du Temps d'Activités Périscolaires et a précisé qu'un dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus serait à nouveau consenti pour l'année scolaire 2016/2017.

- A révisé les tarifs et les formats des encarts publicitaires insérés dans le bulletin municipal.

- A attribué des subventions exceptionnelles à l'association « la fourchette de Milly » et à Curiosa films.

- A approuvé les termes de la convention d'autorisation de voirie, d'entretien et de financement à intervenir avec le Conseil Départemental dans le cadre des travaux de sécurisation de la RD 21 et de la RD 24 dont le marché de travaux est attribué au groupement Eurovia – Dazza pour 453 547 euros 57 HT pour le lot 1 – terrassements VRD et à 293 817 euros 88 HT pour le lot 2 – revêtements. Le Conseil Municipal a également approuvé le plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunication à réaliser conjointement aux travaux de voirie.

- A approuvé une convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés.

- A approuvé le plan de financement des travaux à réaliser sur les réseaux de distribution publique d'électricité suite au diagnostic énergétique et technique.

- A approuvé une convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipements GRDF de télé-relevés en hauteur.

- A approuvé un avenant à la convention

du 30 juillet 2015 portant sur la mutualisation d'une Police Municipale entre les Communes de Thollon, Saint-Gingolph, Meillerie, Lugrin, Maxilly et Neuvecelle.

- A émis un avis favorable à l'arrêté préfectoral portant sur le périmètre de fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance.

- A demandé l'obtention du Label « lire et faire lire ».

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été convié à la prochaine séance du Conseil Municipal fixée au mercredi 6 juillet à 19 heures en Mairie ainsi qu'à différentes manifestations organisées sur le territoire communal.

6 juillet 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- A approuvé le régime dérogatoire libre de réparation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) qui fixe une prise en charge par le budget communautaire de la part relevant de l'EPCI et de 35 % de celle à la charge des Communes.

- A autorisé Madame le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs pour le développement des actions en faveur de l'enfance à intervenir entre l'association « la fourchette de Milly » et la Commune et a fixé le montant de la subvention annuelle à 42 770 euros.

- A transformé le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe contractuel faisant fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique en poste d'adjoint administratif de 2^e classe relevant de la Fonction Publique Territoriale faisant les mêmes fonctions.

- A approuvé la vente et la viabilisation d'une parcelle communale d'environ 1 500 m² sise chemin des bois de Maraîche au profit du SYndicat Mixte d'Accueil des GEns du Voyage sédentarisés et non sédentarisés du Chablais (SYMAGEV) et s'est engagé à revoir le classement de cette parcelle au niveau du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision.

- A désigné l'équipe ATELIER PNG comme lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre pour l'opération d'Equipements de Services Publics sur le secteur de Milly et a autorisé Madame le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant qui s'élève à 824 480 euros HT.

18 octobre 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- A approuvé les termes de l'avenant n° I à la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien relatif au projet de sécurisation de la RD 21 et de la RD 24 qui prévoit une prise en charge intégrale de la part du Conseil Départemental des travaux de revêtement de chaussée.

- A approuvé une décision modificative à intervenir sur le budget principal de 2016.

- A transformé le poste de gardien de Police Municipale en poste de Chef de Service de Police Municipale à compter du 1^{er} janvier 2017.

- A approuvé les termes de la convention de transfert de gestion au profit du SYANE d'une partie du terrain située à proximité de la salle d'animation pour l'implantation d'un local technique dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

- A émis un avis favorable sur l'accord local déterminant un nombre de 49 sièges de conseillers communautaires de la nouvelle assemblée issue de la fusion des communautés de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance.

- A retenu le nom « Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance » et la proposition de localisation du siège social 851, avenue des rives du Léman à Publier du nouvel EPCI qui sera en place au 1^{er} janvier 2017.

- A complété les statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Evian au niveau de l'action économique et de l'intérêt communautaire.

- A retenu le site du parc Clair Matin pour l'installation d'un mini-jardin de plantes aromatiques à partager librement.

S'est déclaré défavorable au TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Agreement).

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- a remercié Monsieur Thierry Buttay pour l'organisation du thé dansant en faveur des anciens de la Commune qui a connu un franc succès,

- a constitué un groupe de travail en charge du projet d'aménagement du terrain communal sis au lieu-dit la Creusaz à Grande-Rive,

- a été convié à différentes manifestations organisées sur le territoire communal,

- a été informé de l'état d'avancement du dossier d'accueil des gens du voyage,

- a été informé de la récente visite de représentants parlementaires sur le territoire communal.

RETROSPECTIVE

Souvenez-vous, cela s'est passé en 2016!

La Commission Communication vous propose une petite rétrospective des principaux événements marquants (selon elle) de cette année écoulée. Les manifestations propres aux écoles et aux associations ne sont pas mentionnées ici vu qu'elles sont développées dans les pages plus loin.

Janvier : Rénovation de la Salle d'Animation



Après plus de 15 ans de service, la Salle d'Animation a fait l'objet d'une rénovation du parquet et du remplacement des stores.

Mars : Tournage du film sur Django Reinhardt « Django mélodies »



Neuvecelle a eu la chance d'accueillir le tournage d'un long métrage sur la vie du virtuose Django Reinhardt, film réalisé par Etienne Comar avec dans les rôles principaux Reda Kateb et Cécile de France.

Le tournage s'est déroulé sur Neuvecelle du 21 au 25 mars, sur un terrain privé situé à l'arrière de l'Eglise, sur lequel a été reconstitué un camp de manouches de l'époque, un décor remarquable constitué d'anciennes roulottes. Le tournage s'est clôturé avec l'incendie impressionnant d'une roulotte.

21 Mai : Accueil des nouveaux arrivants



La Municipalité a invité tous les habitants récemment installés sur la Commune depuis 2014 à venir rencontrer l'équipe municipale. Cette cérémonie a été l'occasion de faire connaissance entre nouveaux habitants et équipe municipale, de présenter la Commune, ses services, ses associations, et de répondre aux diverses questions.

26 Mai : Réunion publique annuelle de la Municipalité



Rendez-vous désormais annuel, le Conseil Municipal a organisé le jeudi 26 mai sa réunion publique annuelle qui a permis de présenter aux Neuvecellois les réalisations et les projets pour la Commune, et d'échanger avec la population.



Juin : La Mannschaft réside sur Neuvécelle

Durant le tournoi de l'EURO 2016, l'équipe allemande de football a choisi de résider à l'hôtel Ermitage. Chaque sortie du bus des joueurs et de la délégation était l'occasion d'un déploiement de nombreux journalistes, supporters et des forces de l'ordre.

23 juin : Révision du PLU - 3^e réunion publique



Dans le cadre de la procédure de révision du PLU, plus de 100 personnes ont assisté à cette réunion publique, qui a permis de présenter la traduction du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) dans le volet réglementaire du PLU.

26 juin : Promenade des Mères de Famille



Dimanche 26 juin, par une journée ensoleillée, près de cent mères de famille de Neuvécelle ont visité le village de Gruyère en Suisse et son château fortifié, suivi d'un repas authentique dans une ambiance agréable.

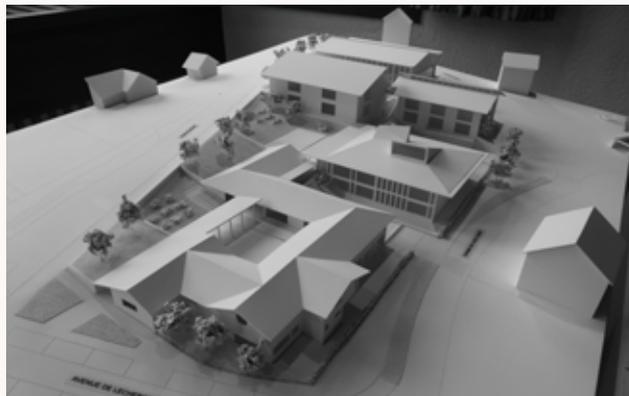
Juillet-Août : des Marchés Nocturnes à Grande-Rive animés



Les mardis soir de l'été, Neuvécelle et Maxilly ont donné rendez-vous aux habitants et touristes pour profiter de ce cadre exceptionnel du bord du Lac, et découvrir les nouveaux marchands et artisans. Les stands de restauration et la buvette ont rencontré un vif succès ! L'ambiance conviviale était au rendez-vous grâce à l'animation musicale, aux associations dynamiques, aux commerçants et artisans fidèles, un comité engagé... et enfin grâce à Kiki l'âne qui a conquis le cœur des petits et grands.



6 juillet : La Municipalité choisit le projet pour l'équipement de services publics sur Milly



Le Conseil Municipal du 6 juillet 2016 a sélectionné le projet parmi les 3 candidats retenus pour l'équipement de services publics de Milly qui englobe l'agrandissement de l'école. Il s'agit des cabinets Atelier PNG Architecture et Boidot Robin.

10 juillet : Finale de l'EURO 2016 sur grand écran

Dans le cadre de la Kermesse Paroissiale, un grand écran a permis à près de 500 personnes de suivre la fameuse finale, malheureusement perdue par les Bleus.



De Juillet à Septembre : Travaux de sécurisation de la RD21 – secteur Odalys / Chez Seuvay



Les travaux de sécurisation de l'avenue de Milly ont démarré cet été par le premier secteur. Des trottoirs, des chicanes, une nouvelle chaussée doivent permettre de réduire la vitesse des véhicules entrant dans notre Commune.

13 Octobre : La Municipalité échange avec les habitants de Grande-Rive



Le quartier de Grande-Rive faisant l'objet de plusieurs projets d'importance (schéma de circulation, projet de constructions avenue de la Creusaz), la Municipalité les a présentés à la population et a débattu lors de cette réunion publique qui a accueilli une centaine de personnes.

Octobre : Visite de plusieurs Sénateurs à Neuvecelle



Cyril PELLELAT, Loïc HERVE, sont venus visiter notre Commune et rencontrer les élus. Ces échanges ont permis d'aborder les principaux sujets concernant Neuvecelle : agrandissement de l'école et équipement de services publics à Milly, aménagements de Grande-Rive et problématique de la TVA, procédure de révision du PLU.

16 octobre : Thé dansant

A l'invitation du CCAS, une cinquantaine de personnes ont pu se retrouver le temps d'un après-midi à la Salle d'Animation et danser sur tous les classiques.



Octobre-Novembre : Travaux de sécurisation de la RD21 – secteur Verlagny



Second secteur des travaux de sécurisation de l'avenue de Milly, le chantier concernant Verlagny s'est déroulé sur octobre-novembre, qui a amené à mettre l'avenue de Montigny en sens unique jusqu'au carrefour de l'avenue de Verlagny.



GARAGE GREPILLAT

NEUF & OCCASION



RÉPARATION TOUTES MARQUES

780 Av. de Maxilly - 74500 NEUVECELLE

TÉL. 04 50 75 25 57

garage.grepillat@wanadoo.fr

www.citroen.fr



EUROPE AFFICHE & SIGNALÉTIQUE

MARQUAGE ROUTIER
MOBILIER URBAIN
PANNEAUX DE SIGNALISATION
VÊTEMENTS DE TRAVAIL

ZI DES GRANDES TEPPEES - 74550 PERRIGNIER

04 57 43 64 16 / 06 10 61 01 70

contact@europeaffiche.com

www.europeaffiche.com

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

04 50 76 15 15 ZAC des Crêts - 74500 LUGRIN

OUVERTURE : Tous les jours

NON-STOP 8h45 > 19h15

Dimanche 8h45 > 11h45

24/24



Vau Muguet



Fleurs fraîches coupées
Plantes de saison
Plantes d'intérieur
Compositions florales
Décorations
Idées cadeaux

33 Rue Nationale - 74500 EVIAN-LES-BAINS

04 50 75 26 28

MICHOUD Hervé

Travaux Publics • VRD
Terrassement • Aménagement extérieur



Champ Querbay
74500 ST PAUL EN CHABLAIS

Tél. / Fax 04 50 37 12 42 • Port. 06 71 00 79 90
michoud.tp@gmail.com

AU SERVICE DES AUTRES

La police pluricommunale, un service à votre écoute.

Depuis l'été dernier, une Police Municipale a été créée grâce à la mutualisation des moyens entre les communes de Neuvecelle, Maxilly-sur-Léman, Lugrin, Meillerie, Saint-Gingolph et Thollon-les-Mémises, d'où son appellation « Pluricommunale ». Pour débiter le service, un Policier Municipal et un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ont été recrutés. Ces Agents parcourent notre commune à hauteur de 20% de leur temps de présence, chaque jour, pendant toutes les saisons. Bien que l'été exige plus de présence sur le bord du lac et l'hiver sur la station de ski, le personnel reste attentif sur l'ensemble des communes du périmètre. Forte de l'expérience de l'année écoulée, Karine ANTONELLI, Chef du service répond à vos interrogations légitimes en matière de fonctionnement.



Pourquoi êtes-vous présents 20% de votre temps de travail sur Neuvecelle et combien d'heures cela représente concrètement ?

Les 20 % du temps de travail ont été décidés en concertation avec les 6 Maires signataires de la Convention de Mutualisation, chaque commune a son pourcentage qui représente la répartition de l'investissement financier annuel pour le fonctionnement du service.

Concrètement, environ deux heures par jour et par agent sont consacrées à votre territoire, soit 4 heures de présence.

Certains administrés trouvent que l'on vous voit peu sur la Commune.

Nous sommes présents chaque jour à Neuvecelle, sur des horaires aléatoires. Il arrive que nous ne passions pas de la journée pour cause d'interventions à gérer sur d'autres communes, mais nous rattrapons le retard en passant plus de temps sur les jours suivants.

Même si vous ne nous voyez pas, nous sommes bien présents sur les 4 km² que représente votre collectivité.

Certains administrés nous informent que lorsque l'on vous appelle, parfois vous mettez du temps à arriver et parfois vous nous orientez sur la Police Nationale car vous ne pouvez pas vous déplacer, pour quelle raison ?

Il y a plusieurs causes possibles. La première étant l'étendue de notre territoire. Rappelons le contexte : nous sommes deux personnels pour six communes et notre territoire s'étend sur près de 45 km².

Imaginez que nous sommes sur le secteur de Saint-Gingolph, à hauteur de la Mairie et qu'un administré de Neuvécelle situé à la Mairie nous appelle pour une intervention relevant de notre compétence.

Entre les deux Mairies, il y a près de 16 km à parcourir, cela représente environ 30 minutes de trajet dans des conditions normales. Nous ne déclenchons pas une conduite rapide en utilisant les signaux sonores et lumineux pour une éventuelle problématique de stationnement, donc nous sommes soumis au code de la route comme n'importe quel citoyen.

Par contre, si l'intervention représentait une urgence vitale, le temps de trajet serait écourté en exploitant les dispositifs nous donnant la priorité, que nous pouvons utiliser dans ce cas.

Lorsque nous orientons les requérants sur la Police Nationale, il peut y avoir trois grandes raisons :

- ▶ Nous sommes occupés sur une autre intervention,
- ▶ Le service est fermé, (repos hebdomadaire, jours fériés, appel nocturne, etc...)
- ▶ L'intervention nécessite la présence exclusive de la Police Nationale.



En termes d'intervention, quelles sont vos prérogatives ?

La Police Municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Le service a deux casquettes, la Police Administrative qui est préventive et la Police Judiciaire qui est répressive.

Un Policier Municipal c'est le bras que peut utiliser un Maire (qui est Officier de Police Judiciaire) pour faire exécuter ses pouvoirs de Police qui sont variés et conséquents.

Concrètement voici quelques compétences (toutes les listes prendraient vraiment trop de place) :

- ▶ La sûreté et la commodité du passage dans les rues (encombrants, édifices menaçants, ruines, ...)
- ▶ Réprimer les atteintes à la tranquillité publique (rixes, bruit, troubles de voisinage, ...)
- ▶ Le maintien du bon ordre aux grands rassemblements (marchés, réjouissances et cérémonies publiques, ...)
- ▶ Intervenir sur les accidents, les pollutions de toute nature, incendies, les inondations, les éboulements de terre ou de rochers, les avalanches ou autres accidents naturels et pouvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, faire appel à des acteurs pouvant résoudre l'incident.
- ▶ Obvier ou Remédier à la divagation des animaux
- ▶ Seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les Officiers de Police Judiciaire
- ▶ Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du Code de la Route (stationnement, contrôles radars, ...)
- ▶ Porter une attention particulière aux lieux de dépôt des ordures ménagères sur lesquels on constate trop d'incivilités.

Coordonnées du service :

76 rte de Grandvin

74500 Maxilly-sur-Léman

Mail : police.municipale1@free.fr

Combien avez-vous mis de PV sur Neuvécelle depuis l'ouverture du service ?

Toutes infractions confondues, nous avons dressé 55 Procès-Verbaux et mis 10 véhicules en fourrière (stationnement abusif ou gênant, épaves)

Enfin, c'est quoi un Policier Municipal ?

Je vais reprendre un texte écrit il y a longtemps par un collègue, qui exprime bien la fonction :

Un Policier Municipal, c'est un négociateur qui sait apaiser un conflit au mieux avec les mots justes, en évitant autant que faire se peut, la force.

C'est un Agent au service de la population qui peut répondre aux questions des administrés parce qu'il connaît sa ville, ses quartiers, les commerçants et les indigents du coin.

C'est un être courageux qui n'hésite pas à intervenir au besoin.

Mais avant tout, c'est un être humain qui fait du bien-être et du bon vivre du citoyen sa passion personnelle, au service des autres avec abnégation.

Comment vous joindre en cas de besoin ?

Appelez la Mairie (04 50 75 03 45) qui rebasculera l'appel ou par mail pour les demandes non urgentes, **en cas d'urgence grave, composez le 17.**

PERSONNALITÉ

Michel BIOLLEY, un Neuvecellois qui a marqué l'Histoire de la Commune !



Anne-Cécile VIOLLAND, Maire de Neuvecelle, Michel BIOLLEY, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Karine PEILLEX

Vendredi 4 novembre 2016, Michel BIOLLEY entre dans la Mairie de Neuvecelle, et retrouve pas moins de 3 élèves parmi les secrétaires et les élus présents ce matin-là.

Anne-Cécile VIOLLAND, Elisabeth CETTOUR-CAVE et Karine PEILLEX retrouvent leur instituteur de CM2 d'il y a quelques années...

Dans la joie de se retrouver, immédiatement les anecdotes fusent. Il faut dire que les 33 ans (de 1961 à 1994) passés comme instituteur de l'école élémentaire, et les 24 ans de mandat à la mairie de 1971 à 1995, remplissent la boîte aux souvenirs !!

L'histoire commence en effet en 1961 lorsque Michel est nommé « provisoirement » à l'école de Neuvecelle, alors située dans l'actuelle Mairie. Il y avait à cette époque 2 classes dans le bâtiment. Cette nomination « provisoire » durera simplement... 33 ans ! Michel a donc été le témoin de l'évolution de la Commune, une population en augmentation constante, une école de plus en plus fréquentée, la construction du groupe scolaire Robert MAGNIN au début des années 1980, l'évolution des mentalités et les multiples réformes de l'Education Nationale,... Il a aussi activement participé à la création avec Mireille DUMARTINEIX (directrice

de l'école maternelle) et Jacques BLIN (représentant des parents d'élèves) de la Cantine, devenue par la suite l'association La Fourchette de Milly, à la naissance de l'association de parents d'élèves Lou Nove Chat'ni, a vu la mise en place du bus scolaire en 1972, et a contribué à la création de la bibliothèque, à l'origine dans les locaux de l'école.

Ce n'est pas une jambe un peu raide, suite à un accident de moto pendant sa jeunesse qui l'a freiné dans ses activités d'enseignant ! Chaque année, les élèves pouvaient bénéficier d'échanges avec d'autres classes, de séjours à la mer ou à la campagne, le tournage d'un film « Chablais 1591 », l'enregistrement d'un disque « Lou Garou », d'un concert avec d'autres écoles « Le Petit Tailleur », une initiation au golf, le ski de fond, découverte de la voile, des cours de flûte, expériences toujours très riches pour les enfants et les adultes qui les encadraient. Cette ambiance amenait certains élèves partis au Collège à revenir chanter pour les cérémonies du 11 novembre ou du 8 mai. D'autres élèves se rappelleront plutôt les « tirages de joues ou de cheveux », manière de marquer son autorité, chose qui n'a plus cours aujourd'hui... « Ha, le coiffeur avait du travail dans ces années ! ».

Engagé à l'école, Michel BIOLLEY l'était aussi dans la vie municipale. Elu de 1971 à 1995, tout d'abord comme Conseiller Municipal pendant trois mandats et un mandat comme Adjoint à l'Urbanisme, il a donc connu 3 Maires : Robert MAGNIN, Joseph DEGRANGE puis Louis DURET. Michel précise qu'il a été tantôt dans la majorité, tantôt dans l'opposition. Il suffit de relire les anciens Bulletins Municipaux pour retrouver traces de cette longue présence.

Et les anecdotes ici aussi ne manquent pas ! Ainsi, une explication « franche » entre le Maire Joseph DEGRANGE et Adrien BENEDETTI se termina par l'envoi du béret du premier au travers de la salle du Conseil pour terminer sa course sur la tête de Marianne !! Michel précise néanmoins que ce genre d'échanges se bouclait toujours par le verre de l'amitié, sans rancune.

La commune de Neuvecelle doit à Michel son engagement pour, notamment, l'aménagement en 1992 du terrain « Tholstrup » qui deviendra Le Parc de Neuvecelle, zone humide reconnue d'intérêt écologique. Michel a également ardemment travaillé à l'élaboration et la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols), ancêtre de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel. On lui doit avec Gilles Bondaz, fondateur du musée de la pêche de Rives à Thonon, l'attribution du nom « Redalet » à un chemin de Grande-Rive (Redalet : filet à ombles des pêcheurs du Lac).

Un tel niveau d'engagement ne peut se tarir avec la retraite ! Et donc Michel a naturellement continué à œuvrer pour le bien commun. Depuis 1995, il a passé 15 ans comme commissaire-enquêteur. Il a aussi évidemment continué la musique, puisqu'il est aujourd'hui Président d'Honneur de l'Ensemble Musical de Sciez, prenant la succession de son père. C'est la suite logique de 35 années de présence à l'Harmonie d'Evian, dont 5 comme président, et 50 à la Municipale de Thonon ! Aujourd'hui, il participe encore à deux autres groupes musicaux.

Avant de terminer, Michel veut saluer la mémoire de toutes celles et tous ceux qu'il a connus et qui ne sont plus là : collègues enseignants, anciens élèves et parents, collègues du Conseil Municipal et anciens employés municipaux.

Une vie pleine, un engagement total, des convictions, de l'humour, un sourire, voici Michel BIOLLEY, acteur majeur de la Vie Neuvecelloise, qui fêtera ses 80 ans l'année prochaine en 2017 !

Quentin DEAL

CHAMPIONS

Françoise MACCHI et Jean-Noël AUGERT

Val Gardena, Kitzbühel, Wengen, Val d'Isère, Garmisch-Partenkirchen, Maribor, ...

Que de noms mythiques de stations de ski, et évidemment de courses de ski !

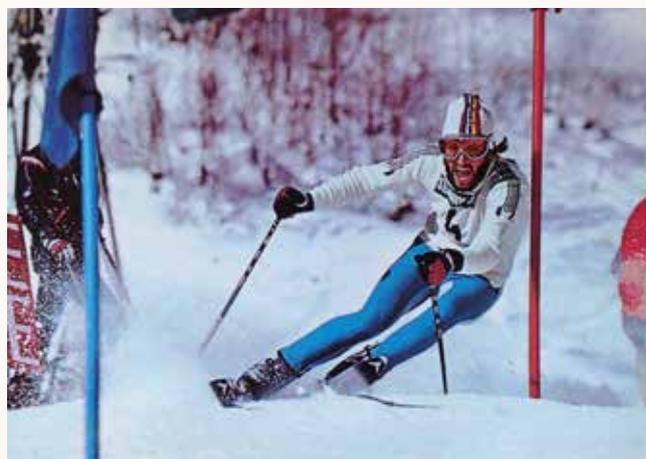
*Coupe du Monde, Championnats du Monde, des titres, des médailles,
des globes de cristal, sans compter les places sur les podiums !*

Deux palmarès remarquables du ski français des années 70.



Françoise MACCHI

- › Médaille de Bronze aux Championnats du Monde (1970)
- › Vainqueur de la Coupe du Monde de géant en 1970
- › 10 Victoires en Coupe du Monde : 2 descentes, 6 géants et 2 slaloms, 20 Podiums



Jean-Noël AUGERT

- › 1 Titre de Champion du Monde de slalom (1970)
- › 3 Globes de Cristal en slalom (1969, 1971 et 1972)
- › 15 Victoires en Coupe du Monde : 2 géants, 13 slaloms, 20 Podiums

Deux noms célèbres pour tous ceux qui ont pu suivre leurs exploits à cette époque.

Et deux Neuvecellois qui habitent notre Commune, sur les hauts de Valère, depuis 1979.

Originaire de Châtel, Françoise, avec Jean-Noël recherchaient une résidence pour passer l'été près du Lac. Ils sont tombés amoureux de ce petit coin tranquille, offrant une vue imprenable. Ils y vivent la moitié de l'année, l'hiver se passant au Corbier/La Toussuire, d'où Jean-Noël est originaire et où ils sont propriétaires d'un ensemble immobilier dans lequel ils travaillent encore, entourés de deux de leurs trois enfants.

Mais le nom des AUGERT figurent aussi dans les registres de la vie municipale, puisque vous pouvez trouver leur nom dans le classement des maisons fleuries tout au long de ces années... voir les Bulletins municipaux !



Quentin DEAL

NE RIEN LAISSER PARAÎTRE

Une famille pas si différente !

Le Maire est le représentant de l'Etat dans la Commune et doit appliquer les lois qui s'imposent à lui. Depuis juillet 2000, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage impose aux communes de réaliser des aires d'accueil.

En 2006, le schéma départemental impose à la commune de Neuvecelle la mise à disposition d'un terrain familial. Notre Commune se doit dorénavant de régulariser cette situation.

Présentation d'une famille pas si différente des autres

Michel PETREL, 43 ans, savoyard est marié à **Jennifer**, 30 ans, native de la Loire. De leur union ont vu le jour 3 enfants : **Angie**, 13 ans, **Wesley**, 11 ans, tous deux scolarisés au Collège des Rives du Léman, et **Joey**, 7 ans, scolarisé en CEI à l'école Robert MAGNIN de Neuvecelle.

Michel, né de parents haut-savoyards, a grandi en caravane et pour lui, rien de plus normal que de perpétuer ce mode de vie avec sa famille, où il se sent « libre » comme il dit. Ce choix l'amène néanmoins à payer comme tout le monde son eau, son électricité, ses impôts et un loyer au SYMAGEV (Syndicat mixte d'accueil des gens du voyage sédentarisés et non sédentarisés du Chablais) quand il sera installé sur le terrain familial que la Commune va aménager ces prochains mois.

Pour rester libre, il travaille à son compte dans les espaces verts, effectue de multiples travaux. Son épouse gère le secrétariat.

Le regard des autres, il en a l'habitude, mais sa devise est de « ne rien laisser paraître ». Comme tout parent, sa priorité est de protéger ses enfants.

Catalogués comme « Gens du voyage » alors qu'ils ne voyagent pas, un comble !!!

Leur seul tort est de vivre dans une caravane, alors que depuis des années, le camping est devenu le mode de vacances préféré des français...

J'étais arrivé avec des idées préconçues, cultivées depuis des années par les médias, par les préjugés des uns et des autres, et bien d'autres choses...

Je repars honteux de les avoir jugés sans les connaître, car en fait, c'est une famille comme la mienne, comme la vôtre.

Thierry BUTTAY



G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage

Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration

Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

HOMMAGE

Marguerite VESIN

Marguerite VESIN nous a quittés en février 2016, à 76 ans, des suites d'une longue maladie.

Présidente du Club de l'Amitié pendant près de 10 ans, elle avait attendu les derniers moments pour passer le relais à sa successeur Paulette DURET à qui elle n'avait pas donné le choix ! Ces 10 ans de présidence faisaient d'elle l'une des plus longues présences à la tête de cette institution.

Elle était ainsi, directe, mais toujours positive, malgré les difficultés qui avaient ponctué sa vie. Mère de 4 enfants, elle avait laissé partir Maurice son mari, trop jeune à 50 ans. Son caractère affirmé l'amenait à répondre « Cela n'a jamais été aussi bien » lorsqu'on lui demandait cette rituelle question Comment vas-tu ? C'était sa manière à elle d'évacuer la douleur, la souffrance, les attaques répétées de la maladie.

Elle avait aussi œuvré de longues années à la Kermesse neuvecelloise où elle ne comptait ni son temps, ni son énergie. Et c'est avec le même dynamisme qu'elle a prêté sa voix à la chorale paroissiale.

Ses ami(e)s du Club de l'Amitié soulignent à l'unanimité son enthousiasme, son engagement dans cette association qui permet aux Anciens de se retrouver autour d'un bon repas, d'une table pour jouer aux cartes ou au scrabble, et bien sûr, fêter un anniversaire. Cuisinière hors pair, elle amenait alors ses fameuses rissoles qui réjouissaient les gourmand(e)s du Club ainsi que les visiteurs du marché de Noël !

Quentin DEAL



PATRIMOINE

Le funiculaire d'Evian

Il est considéré comme une pièce rare du patrimoine ferroviaire européen, notamment parce qu'il est le seul à être composé de 6 gares d'arrêt, mais il est surtout « Notre Funiculaire ».

Nous n'évoquons pas ici son histoire, connue de beaucoup d'entre vous, et aussi parce qu'il suffit d'aller sur internet, de taper " le funiculaire d'Evian " et de cliquer par exemple sur Wikipedia.

Ce petit texte pour aiguïser votre curiosité et entretenir notre attention à cet outil de déplacement exceptionnel, avec un charme inouï, nous permettant la sérénité le temps de la montée et de la descente, de retrouver l'apaisement.

Le funiculaire est la propriété privée de la Commune d'Evian, circulant sur le territoire de la Commune, mais sa gare Amont est sur le territoire de Neuvecelle.

Ainsi notre lien affectif est de surplus justifié.

Une fréquentation en hausse constante depuis sa réouverture et ainsi en 2013, il y eut 115 000 passagers, 117 000 en 2014, 140 000 en 2015, et 2016 enregistrera à sa fermeture le 18 septembre un total équivalent.

La grande majorité des utilisateurs du funiculaire sont les touristes pour lesquels l'Office du Tourisme d'Evian attire leur attention dans ses divers documents.

Le site Tripadvisor dans son classement des sites remarquables de la Commune d'Evian écrit :

- 1^{er} **le Lac**
- 2^e **le Funiculaire**
- 3^e **le Village extraordinaire des Flottins**

Chaque wagon pèse 7,5 tonnes à vide et 12 tonnes environ rempli de passagers.

Le coût annuel d'exploitation pour Evian, qui le remet gratuitement à l'usage de tous de début mai à fin septembre est de 165 000 euros environ.

Une gratuité remarquable.

Cessons là cette louange de notre funiculaire, écrite grâce à l'aimable concours de M. CLERC, chef d'exploitation du Funiculaire d'Evian.

Christian GOSSEINE



LECTURE

Bibliothèque «Le marque page»

Le Marque Page, bibliothèque municipale est un service communal, et se doit d'être un lieu d'échange et ainsi travailler en partenariat. C'est aussi un espace culturel autour du livre.

INFOS & CONTACT

Bibliothèque Le Marque Page, **04 50 75 01 77**

Mardi de 14h à 18h30

Mercredi de 11h30 à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h



Soirée Improvisation en Tziganie

Partenariat

Nous pouvons nous enorgueillir du partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire qui dure maintenant depuis 13 ans. Par la proposition d'animations variées autour de livres, nous souhaitons que nos petits lecteurs deviendront grands, et garderont en mémoire le chemin de la «Bibli». Remercions les bénévoles qui assistent Pascale dans cette tâche.

Autre partenariat, né cette année avec l'association « Lire et faire lire ». Nous avons accueilli, le 4 novembre dernier, des bénévoles de cette association, pour une soirée de lectures dans le cadre de l'exposition **«Improvisation en Tziganie»**. Partenariat aussi avec la Mairie, nous remercions Nadine WENDLING et Anne-Cécile VIOLLAND pour leur implication lors du spectacle qui a suivi cette lecture... photos

Comme tous les ans, le Marque Page a répondu présent par sa participation aux journées du patrimoine en exposant un certain nombre d'objets faits à partir de livres. Plus de cent millions de livres en France partent chaque année au pilon. Alors pourquoi ne pas les recycler !!

Animations

Animations pour les «jeunes» avec deux expositions : «Pop-Up» et «Mang'Ados». Une découverte de livres «différents», les livres animés et les bandes dessinées japonaises.

Pour tous, une enquête policière «Qui a refroidi Lemaure», a été menée avec brio en solo ou par des équipes amicales ou familiales.

Lors de deux après-midi de travail, Elsa BROUZE a transmis sa passion des contes, et du découpage à une dizaine de participants. Puis, elle nous a présenté son théâtre d'ombres «Contes d'hiver».

En commémoration du centenaire de 14/18, nous vous avons proposé en 2015 une soirée en compagnie de «Henriette, Sarah, Marie et les autres...». En 2016, c'est avec une exposition «Cicatrices de guerre» que nous avons tenu à marquer ce Centenaire. La Grande Guerre (re-)visitée au travers de 15 histoires brèves sous forme de bandes dessinées.

Au tout début 2017, le Marque Page espère vous accueillir nombreux pour l'exposition «Séries télé : un nouvel espace de création». Vous pourrez y emprunter pendant 3 mois une sélection de 25 séries télévisées récentes ou anciennes... de quoi passer son temps pendant ces mois d'hiver, sans oublier bien entendu la lecture !!

Très bonne année à tous.



Atelier découpage animé par Elsa BROUZE

ECOLE MATERNELLE

Les élèves de l'école maternelle de Neuvecelle font le tour du monde !

La rentrée 2016 s'est très bien passée. Nous accueillons cette année 110 élèves à l'école maternelle, deux classes de petits-grands et deux-classes de petits moyens. Une nouvelle collègue est nommée à titre définitif à l'école, il s'agit de Rafaële IKOUBEL. Myriam SERVOZ, Emilie DUDA sont encore avec nous cette année ainsi que deux jeunes collègues qui compléteront l'équipe, Manon CHEVIGNY et Cyrielle BLIGAND. Michèle LAMOURETTE fait partie de l'équipe depuis l'année dernière. Quant à Véronique VUARGNOZ, elle est nommée à titre définitif sur la direction de l'école. Deux nouvelles ATSEMs font leur arrivée à l'école : Dorine MALLET et Annick DELEAZ.

Cette année, nous avons décidé de voyager et de partir à la découverte des 5 continents. Nous avons commencé par l'Océanie en faisant un arrêt en Australie : dessins façon aborigène, didgeridoo, boomerang, contes, albums... Les enfants ont découvert le pays des kangourous ! Les familles seront aussi à l'honneur en venant partager leur culture à l'école lors d'interventions tout au long de l'année.

Les enfants sont déjà venus exposer divers objets, peintures, instruments gentiment prêtés par leurs familles. L'Afrique sera notre prochaine destination à travers le spectacle « Yako et ses amis africains », spectacle présenté à l'école le 17 novembre prochain. Ce tour du monde se terminera par une exposition en fin d'année où tout le monde sera invité à venir découvrir les productions de nos petits voyageurs en herbe.

Bon voyage à tous !

Véronique VUARGNOZ



Les 4 ATSEMss devant les tortues aborigènes



arobase
INFORMATIQUE

XEFI

VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

Arobase Informatique - XEFI Annemasse

Franchise XEFI

Adresse : 92 Route de Serry - 74250 Fillinges

Fixe : 04 50 31 04 20

Fax : 04 50 31 04 21

Email : jm.zaghet@xefi-annemasse.fr

<http://www.arobaseinfo.com>

Découvrez notre
Data Center SHD en vidéo !

SHD
Solution d'Hébergement Durable



ECOLE ELÉMENTAIRE

Compte-rendu d'activités 2015-2016 de la classe de CM1

A Neuvecelle, l'année 2015-2016 a offert aux élèves des apprentissages encore richement illustrés par de multiples activités.

En CM1, sport, culture, savoir-faire professionnel ont ainsi été au rendez-vous.



L'ouverture culturelle a débuté dès le mois de septembre avec l'Exposition Vintage proposée par l'équipe dynamique de NLC, et s'est enrichie tout au long de l'année par différents spectacles de musique, théâtre, cinéma...



Aux traditionnelles séances de canoë se sont ajoutées celles de menuiserie avec Pierre RICCI de l'atelier Bambins des Bois qui avait déjà connu bien du succès l'année précédente.



Une découverte d'un plateau de cinéma a même été permise lorsque l'équipe de tournage du film «Django Mélodie» d'Etienne COMAR s'est installée à Neuvecelle durant quelques jours, en mars.

Mais le projet porteur de l'année fut le projet THEA. Tout au long de l'année, la classe, tout comme celle de CM2, a travaillé en relation avec Dominique RICHARD, auteur de théâtre contemporain. Avec leurs maîtresses et Bénédicte LAFOND, comédienne et metteur en scène, ils ont exploré «Les Saisons de Rosemarie», une de ses pièces, afin d'en présenter leur interprétation à d'autres classes affiliées à l'OCCE au mois de juin à Allinges. Une journée pleine d'émotions, de pratiques et de bonne humeur !



Un grand merci aux parents d'élèves, qui par l'Association de Parents d'Elèves, financent en partie ces projets, et par leur disponibilité pour accompagner les sorties. Merci également à la Commune, pour les autres financements, et les animations de Neuvecelle Loisirs et Culture !

Céline VERGORI



ROBOTIQUE

Festival de Robots à Evian : la classe de CM2 se distingue !

Mercredi 27 avril 2016 : 19 classes élémentaires du Chablais et une venant de Suisse (Grand-Lancy) ont participé la « Journée des Robots » organisée à Evian, dédiée à la programmation de petits robots Thymio, spécialement adaptés à l'Education Nationale.

Ce petit engin roulant représente certainement ce que sera notre future voiture, bourrée d'électronique et de capteurs, capable de réagir à tout événement détecté dans son rayon d'action.

Muriel VOLTE, enseignante de la classe de CM2 de Neuvecelle a exploité ce matériel pour monter un projet de programmation dont l'objectif était centré sur la mythologie : «Le Défi de Persée» qui doit libérer Andromède. Ce fut l'occasion d'aborder bon nombre de matières : de l'Histoire, de la Géographie, du Français, de l'Anglais, des Mathématiques, de la Logique.

Cerise sur le gâteau, la classe de CM2 de Neuvecelle a remporté le concours de programmation ! Bravo à eux et à leur enseignante !



UNE PAGE SE TOURNE

En route pour le collège...



La classe de CM2
qui a quitté l'école
de Neuvecelle
en juin 2016



S.A.R.L.

R. JACQUIER électricité

Fondée en 1945

BATIMENT - INDUSTRIE
ECLAIRAGE PUBLIC
CHAUFFAGE - ALARMES
SIGNALISATION
MISE EN LUMIÈRE

ZA de MONTIGNY - MAXILLY SUR LÉMAN
Tél. 04 50 75 22 52 - Fax. 04 50 75 45 13 - 74500 EVIAN LES BAINS
contact@jacquier-electricite.fr

DOSSIER OR BLEU

L'eau, de l'abondance à la rareté



Le qualificatif d'or bleu apposé à l'eau démontre l'importance que l'humanité accorde à cette ressource indispensable à la vie.

D'ailleurs, en juillet 2010, les Nations Unies ont pris une décision capitale en reconnaissant l'accès à l'eau potable comme un droit humain fondamental.

De trop nombreuses régions du monde sont privées d'eau potable, des guerres sont déclenchées pour son contrôle et de grandes entreprises spécialisées se font une grande concurrence pour assurer sa distribution.

69 % des communes gardent la maîtrise de la gestion de l'eau. Les autres délèguent la gestion de ce service public à 3 entreprises : Veolia Water, Suez Lyonnaise des Eaux et La Saur.

Qu'en est-il de l'or bleu à Neuvécelle ?

D'abord, la commune assume elle-même la gestion de l'eau potable, grâce à la mise en place d'un service dédié au sein de son administration, la gestion de l'assainissement étant confiée à la CCPE (Communauté de Communes Pays d'Evian).

Ensuite, sa situation géographique donne l'opportunité de bénéficier d'eau en quantité suffisante, que ce soit par la proximité du Lac Léman, ou par l'existence de nos deux sources naturelles.

Ce n'est pas une raison pour gaspiller l'eau ! C'est notre devoir à tous d'en prendre soin, ne serait-ce que pour la transmettre abondante et pure aux générations futures.

Historique

En février 1925, le Conseil Municipal de Neuvécelle avec, à sa tête François GRANJUX, et J.M. GIRAUD à partir de juillet 1925, décide d'alimenter la commune par adduction d'eau.

Ce sont les eaux de source de Préménches, Valère et les Pelloux qui sont retenues car jugées bonnes à la consommation.

Cette décision est motivée par une « alimentation en eau défectueuse ». La réalisation de ce projet mettra 2 ans à voir le jour. Par la suite, chaque branchement chez un particulier nécessitera une délibération du Conseil Municipal.

Cette solution a perduré jusqu'en 1989. Mais devant l'accroissement de la population (qui passe de 768 habitants en 1926 à 1949 habitants en 1990), des problèmes d'approvisionnement surviennent :

- ▶ Problème qualitatif (qualité des eaux de captage)
- ▶ Problème quantitatif (alimentation des sources sujette aux caprices de la météo)

La commune décide alors de se raccorder au réseau d'eau potable de la ville d'Evian, qui avait mis en place en 1986 une station de pompage de l'eau du lac Léman.

En 2003, la sécheresse a fait apparaître la fragilité du ravitaillement en eau sur plusieurs communes du canton d'Evian. Une étude globale commence dès l'automne 2003 à l'initiative de Louis DURET, alors Maire de Neuvécelle et Président de la CCPE, afin d'établir un diagnostic et de rédiger un schéma directeur.

Le diagnostic établi soulève des incohérences dans la circulation de l'eau mais aussi une mauvaise adéquation entre les ressources et les besoins grandissants des communes.

Les travaux alors engagés sont de :

- ▶ Remplacer les réservoirs défectueux
- ▶ Agrandir les réservoirs existants
- ▶ Interconnecter les réseaux entre les communes
- ▶ Augmenter la capacité du pompage sur la station d'Evian
- ▶ Abandonner les sources pas assez productives.

Ces travaux menés à bien nous amènent à la situation d'aujourd'hui.

La commune de Neuvécelle assure la gestion de son eau potable. Pour cela, elle tient une comptabilité spécifique et dispose d'un service dédié qui réalise les investissements d'équipements. Elle exploite et entretient les réseaux. Des employés communaux sont donc affectés à ce service.

*Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme,
on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître.
Tu n'es pas nécessaire à la vie : Tu es la vie.
Antoine de St Exupéry*

Pour mieux appréhender cette gestion de l'eau, une interview a été réalisée auprès de Jean-Pierre FAVRAT, responsable des Services Techniques et Marc POLETTI, fontainier.

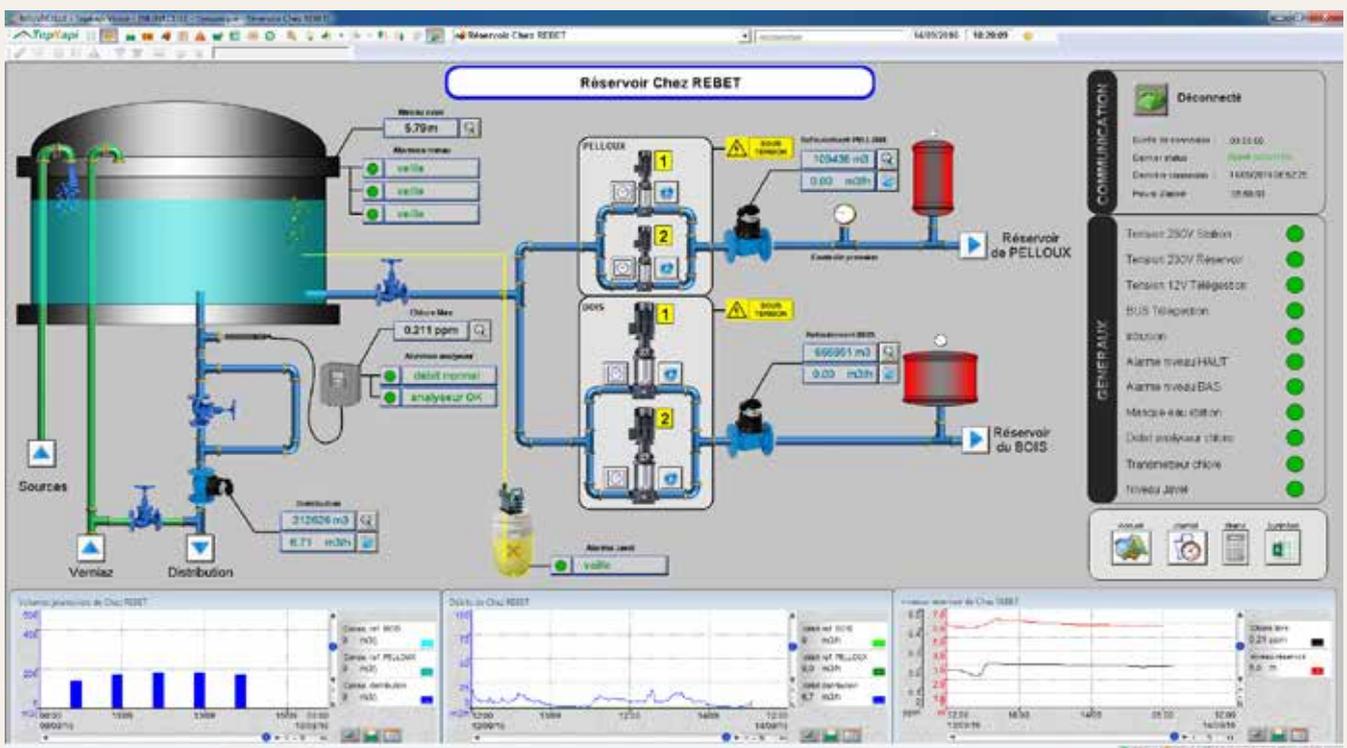


Quel est le rôle des services techniques dans la gestion de l'eau à Neuvecelle ?

Les services techniques sont en charge de la gestion et de la distribution de l'eau potable. La commune achète des mètres cubes d'eau à Evian (70% des besoins) et procède à des captages au Pelloux et à Cumilly. Cette eau est stockée dans des réservoirs puis redistribuée aux habitations grâce au réseau d'alimentation en eau potable. Les Services Techniques pilotent l'approvisionnement en eau de la Commune, contrôlent la qualité de l'eau, surveillent l'état du réseau et sont en charge du relevé des compteurs ainsi que de la facturation annuelle, des impayés et des réclamations.

Plus précisément, afin de contrôler en permanence la qualité et le débit de l'eau, les Services Techniques s'appuient sur une application informatique. Ils ont pour cela à disposition, un tableau de bord très détaillé sur l'état, en temps réel, du fonctionnement des cuves, des réservoirs, et des multiples pompes qui se chargent de la circulation de l'eau tout au long du réseau.

Copie d'écran montrant l'application informatique permettant de piloter le réseau : le réservoir de Chez Rebet. On peut y voir que l'alimentation provient des Sources et de la Verniaz (collecteur de l'eau achetée à Evian), le niveau actuel de remplissage du réservoir, l'état des pompes remontant l'eau vers les autres réservoirs du Pelloux et des Bois, ainsi que les débits réels de la distribution (système gravitaire).



Station de pompage d'Evian

Le Lac Léman étant une des plus grandes réserves naturelles d'eau douce d'Europe, une station de pompage a été créée pour satisfaire aux besoins en eau potable d'Evian. La commune de Neuvecelle achète environ 70% de son eau à Evian.

Nous avons visité cette station de pompage, à la source de notre eau du robinet..

L'eau du Lac est pompée à 200 mètres de la rive et à 40 mètres du fond.

En fin d'hiver, le pompage se fait au rythme de 80 m³ par heure, 1600 m³ par jour.

Le rôle de la station est de filtrer l'eau grâce à plusieurs techniques :

- La filtration à sable : le sable est nettoyé chaque semaine. Il a été changé cette année mais il peut durer entre 10 et 15 ans.
- L'ozonisation, il s'agit d'un traitement bactériologique puissant.
- La filtration au charbon actif (élimination des goûts, des odeurs, du chlore et de l'ozone résiduel)

L'eau y est régulièrement contrôlée et une gamme de moyens est mise en œuvre pour surveiller et améliorer sa qualité et un programme annuel d'analyses est effectué par l'ARS.

Cette eau est ensuite envoyée vers le réservoir des Tours situé près des Services Techniques d'Evian puis redistribuée grâce à un réseau assez complexe vers Neuvecelle.



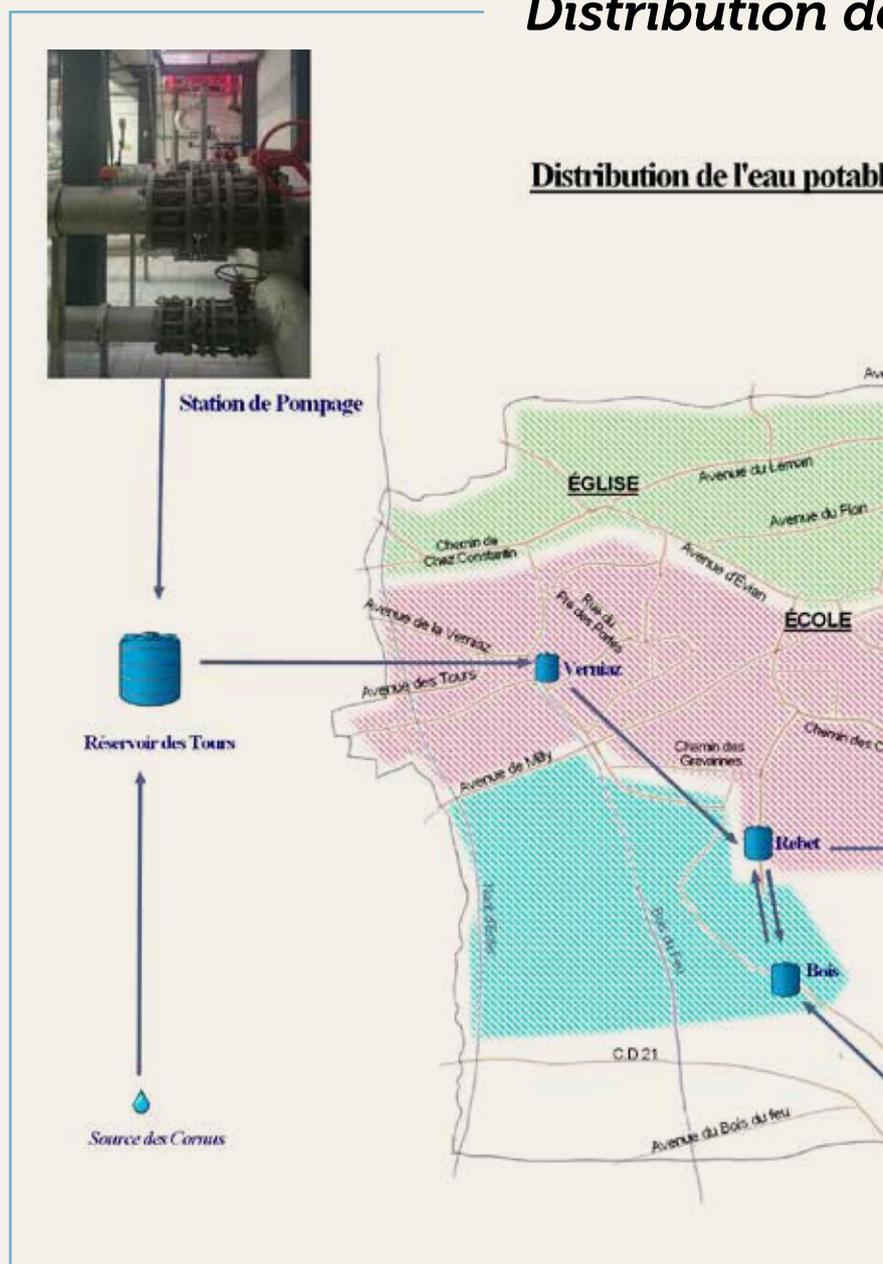
Réservoir des Tours



Station de pompage

Distribution d'

Distribution de l'eau potable



Quelques chiffres

CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE NEUVECELLE

Longueur totale du réseau	34 km
Diamètre des tuyaux	de 60 à 200 mm (fonte)
Nombre de bornes incendie	94
Nombre de compteurs	1300
Nombre de m ³ vendus aux abonnés	230 000
Nombre de m ³ provenant des sources	entre 40 000 et 70 000
Nombre de m ³ achetés à Evian	entre 150 000 et 180 000
Consommation moyenne par abonné Particulier	94



Remarque : quelques particuliers du quartier de Valère sont desservis directement par la commune de Saint-Paul-en Chablais.

De quelle manière est distribuée l'eau potable à Neuvecelle ?



L'eau potable à Neuvecelle provient à 70% de l'eau achetée à Evian (pompée dans le Lac et sources d'Evian) et pour 30% de l'eau de captages, principalement l'eau des sources du Pelloux et de Cumilly.

L'eau du Lac est plus acide mais moins calcaire que l'eau provenant des sources, néanmoins les deux eaux sont de bonne qualité. L'eau prélevée dans le Lac à 40 m de profondeur serait même salubre sans traitement.

La consommation d'eau potable sur Neuvecelle est de 233 000 m³ (voir annexe sur Rôle d'eau).

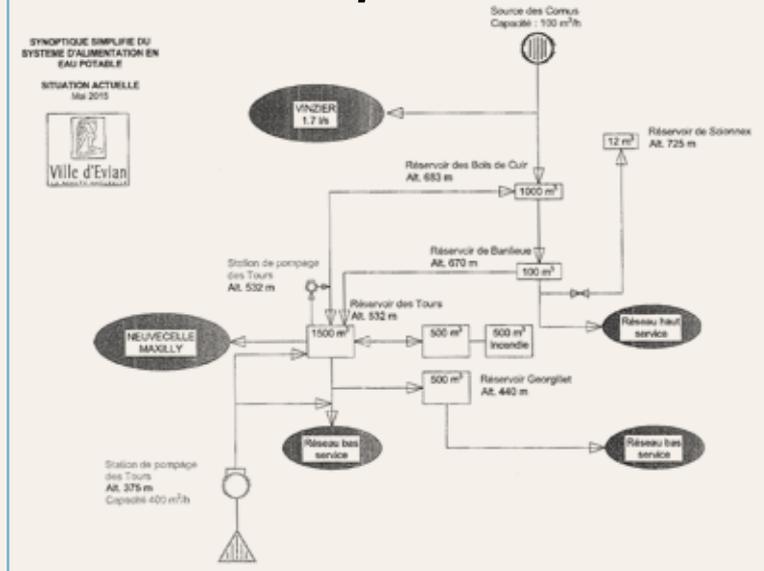
La distribution d'eau potable est répartie sur 4 zones :

- La zone tampon de la Verniaz est alimentée par le réservoir des Tours situé à Evian (capacité de 1 500 m³) qui descend en gravitaire sur la zone basse de la commune. Le réservoir des Tours est lui-même fourni en eau soit par le captage des Cornus soit par la station de pompage d'Evian (eau du Lac). Il alimente le réservoir de Chez Rebet en cas de besoin grâce à une pompe.
- Le réservoir de Chez Rebet (capacité de 1000 m³) est alimenté par le réservoir des Bois ou la zone tampon de la Verniaz. Il distribue l'eau sur la partie centrale de la commune. Par pompe, il est susceptible de remplir le réservoir des Bois.
- Le réservoir des Bois (capacité de 500 m³) est alimenté par le captage de Cumilly ou par le réservoir de Chez Rebet par pompe. Il approvisionne la partie haute de Neuvecelle mais également le réservoir du Pelloux.
- Le réservoir du Pelloux (capacité de 300 m³) est rempli par le captage du Pelloux et par le réservoir de Chez Rebet. Ce réservoir permet à la zone se trouvant sur l'avenue de Maxilly d'être desservie en eau.



Local de la zone tampon de la Verniaz

Caractéristiques du réseau



Réservoir Rebet



Quels sont les contrôles mis en place pour garantir la qualité de l'eau ?

Les contrôles de la qualité de l'eau et du réseau se font à plusieurs niveaux :

Au niveau communal :

Les services techniques de la commune sont en charge de la distribution et de la qualité de l'eau potable.

Marc POLETTI, en charge de l'eau potable sur Neuvecelle, effectue une tournée quotidienne pour vérifier la bonne marche des installations. Pour cela, au niveau des réservoirs (voir schéma central), des alertes et des alarmes sont mises en place. Tout ceci est réalisé, depuis maintenant deux ans, grâce à un contrat de maintenance avec une société basée à Lyon. Pour être plus précis, cette société supervise le bon fonctionnement du réseau via l'application informatique et peut, elle aussi, informer d'une défaillance. Cela permet d'avoir un suivi quantitatif (niveau des réservoirs), et qualitatif en surveillant les principales caractéristiques de l'eau distribuée.

Une fois par an, chaque réservoir fait l'objet d'un entretien qui consiste à le vider complètement et à le nettoyer. Cela prend en moyenne 2 jours. Les Services Techniques entreprennent également une purge du réseau par secteur, et le contrôle des bornes incendie.

Au niveau Régional :

ARS : Agence Régionale de la Santé

ARS Auvergne-Rhône-Alpes est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère chargé de la Santé.

ARS a pour mission de réaliser périodiquement des synthèses sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'Agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous la tutelle du ministère de l'Environnement.

Elle intervient dans 3 domaines au niveau des ressources naturelles :

- > La lutte contre la pollution,
- > La préservation et la gestion de la ressource en eau,
- > Le soutien à la connaissance et à la coopération des acteurs de l'eau.

Bilan Qualité 2015

D'où vient l'eau que vous consommez ?

BACTERIOLOGIE

Nombre de conformité : 7 sur 7 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

DURETE

Valeurs mesurées : mini : 16 °F - maxi : 33 °F
Références de qualité maxi : aucune

Eau moyennement dure.

NITRATES

Valeurs mesurées : mini : 3 mg/L - maxi : 7 mg/L
Limites de qualité maxi : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

FLUOR

Valeurs mesurées : mini : 0,06 mg/L - maxi : 0,11 mg/L
Limites de qualité maxi : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.

PESTICIDES

Valeurs mesurées : mini : 0,000 µg/l - maxi : 0,014 µg/l
Limites de qualité maxi : 0,1 µg/l

Eau présentant des traces de pesticides inférieures à la limite réglementaire.

Autres paramètres

Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :

- CUMILLY
- LA LECHERE

Traitement : Votre eau est distribuée à partir de la station :

- RESERVOIR 1000M3 DE REBET

Nos conclusions

Eau distribuée sur votre réseau de bonne qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques analysés.

L'eau en liberté surveillée

- > Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.
- > Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- > Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production après traitement ou en sortie de réservoir, et au robinet du consommateur. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis et des débits de production.
- > L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité de deux types : des limites de qualité pour les paramètres dont la présence dans l'eau peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des références de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations.
- > Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de test et d'analyses.
- > Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de préserver la ressource en eau des risques de pollution.
- > Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

CIPEL : Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman

La CIPEL est une Commission intergouvernementale franco-suisse chargée de surveiller l'évolution de la qualité des eaux du lac Léman, du Rhône et de leurs affluents.

Site : www.cipel.org

MISSIONS DE LA CIPEL :

- > La CIPEL surveille l'évolution de la qualité des eaux du Léman, du Rhône et de leurs affluents.
- > Elle organise et fait effectuer toutes les recherches nécessaires pour déterminer la nature, l'importance et l'origine des pollutions et elle exploite le résultat de ces recherches.
- > Elle coordonne la politique de l'eau à l'échelle du bassin lémanique.
- > Elle recommande aux gouvernements contractants les mesures à prendre pour remédier à la pollution actuelle et prévenir toute pollution future.
- > Elle informe la population.

> Voir carte des plages du Léman 2016 (ci-dessous)

APIEME: Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale d'Evian

A l'initiative de la SA Evian, l'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale d'Evian (APIEME) a été créée en 1992 pour garantir la qualité de l'eau minérale naturelle d'Evian.

A travers l'APIEME, des actions sont menées depuis vingt ans afin de prévenir tout risque de pollution susceptible d'atteindre la ressource. L'Association décline ses actions selon trois objectifs phares :

- > Maintenir une agriculture forte et respectueuse de l'environnement (ex Terragr'eau)
- > Préserver les milieux naturels et notamment les zones humides
- > Accompagner un développement territorial raisonné

L'impluvium est la zone privilégiée pour la conduite des politiques de protection. Il s'agit de la zone identifiée d'infiltration de l'eau météorique (pluie, neige, etc.) qui alimente l'aquifère donnant naissance à l'eau minérale. La surface de l'impluvium de l'eau d'Évian couvre plusieurs milliers d'hectares.

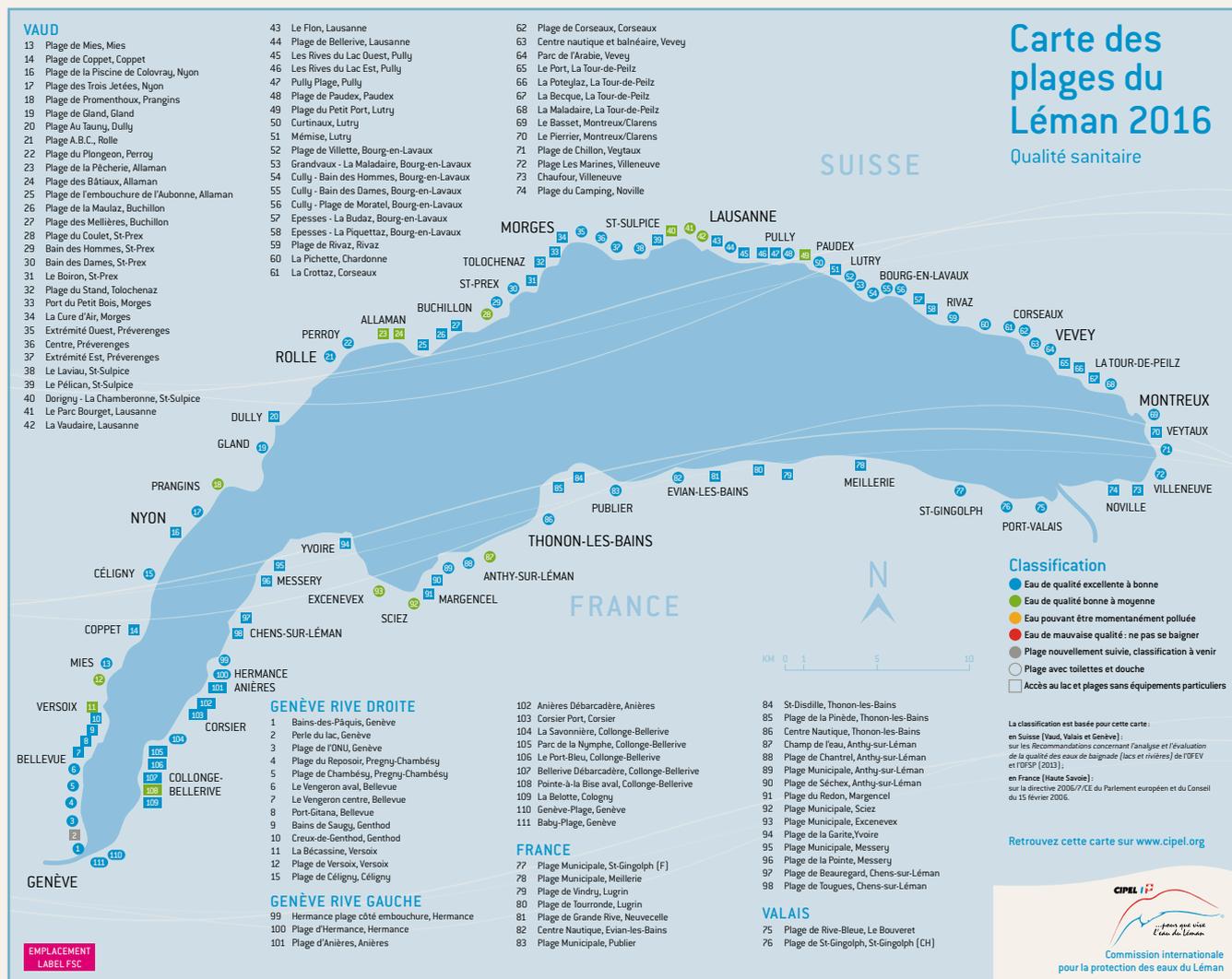
L'APIEME repose sur une concertation avec tous les acteurs locaux (communes, agriculteurs, autorités, etc.).

L'APIEME réunit 14 Membres :

- > La SA des Eaux Minérales d'Evian, qui exploite et met en bouteille l'eau minérale;
- > 4 communes dites «d'émérgences» parce qu'elles comportent des sources exploitées sur leur territoire : Évian-les-Bains, Neuvecelle, Publier et Maxilly-sur-Léman ;
- > 9 communes situées, en partie ou totalement, sur l'impluvium : Champanges, Larringes, Vinzier, Féternes, Saint-Paul-en-Chablais (communes du Plateau de Gavot situées au cœur de l'impluvium), Lugrin, Marin, Thollon-les-Mémises et Bernex.

Les treize communes sont représentées au sein de l'Association par leur Maire. L'APIEME définit et participe au financement des aménagements et des pratiques visant à garantir à long terme la pureté du gisement hydro-minéral. Ces actions sont financées aux deux tiers par la SA Evian et pour un tiers par les communes d'émérgences.

Site : www-apieme-evian.com



TERRAGR'EAU :

Projet collectif, au cœur des enjeux du développement durable, Terragr'Eau repose sur deux volets complémentaires :

- › La construction en 2015 d'une unité de méthanisation sur le territoire de l'impluvium ;
- › L'organisation rigoureuse du retour au sol des matières fertilisantes issues du méthaniseur afin d'apporter toutes les garanties de maîtrise des doses et de traçabilité.



Quelles sont les spécificités de la région (topographie, urbanisation, ...) ?

La commune de Neuvecelle se trouve en contre-bas du plateau du Gavot. Le dénivelé total est de 398m : de 372m (altitude du lac Léman) au plus bas à 770m au plus haut de la Commune.

Autrefois, les terres du plateau de Gavot étaient des terres agricoles permettant une meilleure percolation des eaux de pluie dans la terre et vers les nappes phréatiques.

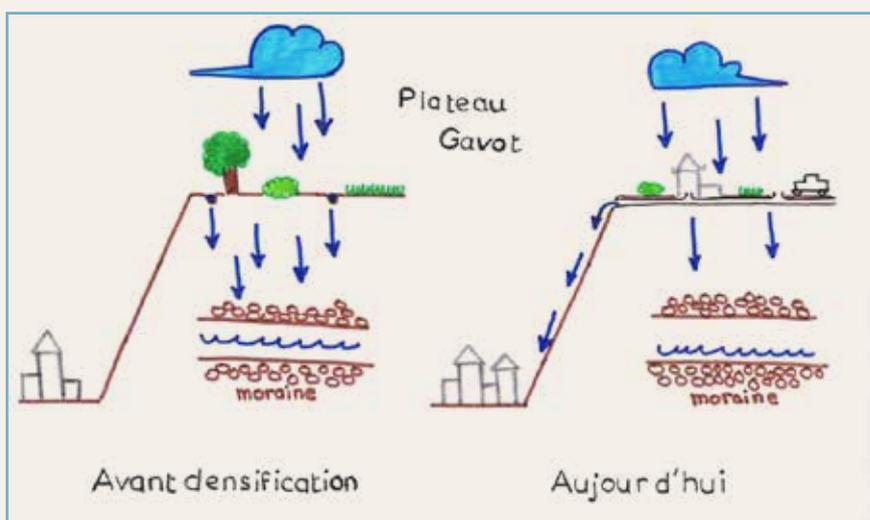
Le plateau de Gavot jouait le rôle d'une grosse éponge dans notre région en permettant l'infiltration des eaux de pluie entre les différentes couches de moraine déposées à l'époque glaciaire. L'urbanisation et la politique de drainage ont amené au fil des ans à empêcher les eaux de s'évacuer naturellement (par le goudronnage des surfaces, le comblement des fossés,...).

Aujourd'hui, cette eau canalisée se retrouve à dévaler la pente vers les communes du bord du Lac.

Les phénomènes météorologiques assez violents du printemps 2015, ont d'ailleurs parfaitement illustré les problèmes que pose l'écoulement des eaux pluviales en trop grandes quantités.

C'est un problème commun avec les autres communes de la région. L'augmentation sensible de la population et le boom de l'immobilier expliquent cette urbanisation galopante. Pour preuve, en dix ans sur Neuvecelle, le nombre de compteurs est passé de 860 à 1300.

Toutefois, la présence de l'eau d'Evian sur la région, permet une prise de conscience collective afin de préserver ce trésor le plus intact possible.



Quelles sont les difficultés rencontrées ?

EAU CALCAIRE :



Bloc de calcaire extrait de tuyaux neuvecellois...

L'eau est très calcaire dans la région et encrasse les réseaux. Un compteur d'eau devrait être changé tous les 10 ans car avec le calcaire, la commune perd 20 à 30 % de comptage (les ailettes tournent moins vite car encrassées par le calcaire). Cela représente

un manque à gagner pour la commune. De même, le calcaire obstrue tous les composants des réseaux pour les eaux pluviales et les eaux usées.

DIMENSIONNEMENT DU RÉSEAU :

La Commune a vu sa population augmenter de façon sensible ces dernières années, et les réseaux ne sont pas forcément dimensionnés à supporter la charge ainsi réévaluée. Certains secteurs du réseau devraient être adaptés avec des tuyaux de plus gros diamètre. « Par exemple sur une zone : à l'origine, 20 maisons étaient desservies, aujourd'hui ce sont 100 logements qui le sont ! »

DYSFONCTIONNEMENTS SUR LE RÉSEAU :

On peut soupçonner, en comparant le volume d'eau récolté et acheté avec le volume d'eau facturé par la commune, que le réseau comporte des failles. Ces fuites peuvent être évaluées à 6%. Le diagnostic effectué en 2016, pourra certainement donner un chiffre plus précis de la perte mais aussi permettre de situer plus exactement les fuites afin d'y remédier dans les prochaines années.

Quel est le prix de l'eau à Neuvecelle ?

En tant que ressource issue du milieu naturel (lacs, rivières, nappes phréatiques), l'eau n'a pas de prix, c'est le service de l'eau qui a un coût !

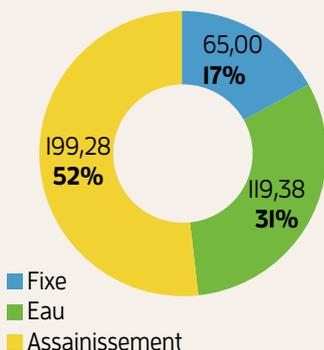
Au-delà du prix de l'abonnement et de la location du compteur, le prix facturé au m³ se répartit comme suit :

- > 45% pour le traitement afin de la rendre potable et la distribuer jusqu'aux habitations,
- > 37% pour collecter les eaux usées et les dépolluer,
- > 18% de taxes et redevances associées.

Concernant Neuvecelle, voici la répartition sur une facture d'une consommation moyenne de 94 m³ :

Composition d'une facture d'eau.

(consommation de 94 m³, facture de 383,66 €)



- > L'assainissement représente plus de la moitié du total,
- > L'eau en elle-même ne représente qu'un tiers du prix,
- > La partie fixe couvre l'abonnement et la location du compteur.

Ce service nous permet de disposer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 d'eau potable à notre robinet et de bénéficier d'un assainissement des eaux usées mais cette maintenance nécessite de lourds investissements, une expertise technologique et la mobilisation de professionnels expérimentés.

En 2009, le prix de l'eau en France était légèrement inférieur à celui en Europe avec 3,55 € / m³ contre 4,05 € / m³

En 2013, nous atteignons 3,85 €/m³, assainissement inclus.

Ces 20 dernières années, en France, des investissements importants ont été faits pour construire les réseaux, notamment d'assainissement. En revanche, nous constatons une baisse des investissements consacrés à la rénovation et la maintenance de ces réseaux. Cette tendance, si elle se poursuit sera très dommageable pour le futur.

Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant	Montant HT
1.01 Abonnement Eau	1	65,00	65,00 €	65,00 €
1.02 Location compteur (eau froide)	1	15,00	15,00 €	15,00 €
1.03 Contribution Eau	94 m ³	1,27	119,38 €	119,38 €
1.00 Total Eau			199,38 €	199,38 €
2.01 Assainissement Public	94 m ³	2,13	200,32 €	200,32 €
2.02 Contribution Eau	94 m ³	1,27	119,38 €	119,38 €
2.03 Contribution Assainissement	94 m ³	1,27	119,38 €	119,38 €
2.00 Total Assainissement			439,08 €	439,08 €
Total			638,46 €	638,46 €

L'eau est en moyenne plus chère de près de 20% dans les zones rurales que dans les grandes villes, notamment en raison des coûts de distribution plus élevés.

Depuis 2011, le prix de l'eau dans les grandes villes a augmenté en moyenne de 6,3% pour une inflation de 4%.

Assainissement

La compétence des eaux usées revient à la CCPE. Elle assure les missions d'assainissement collectif et non collectif. Elle gère les réseaux de collecte, les stations de relevage, les stations d'épurations, le contrôle des branchements ainsi que celui des installations d'assainissement autonome. Cette compétence occupe 7 personnes à temps plein et une secrétaire à mi-temps.

Les enjeux sont multiples :

- qualité du service public : elle doit être optimale, chaque foyer paye un abonnement de 30 euros par an plus 1,67 euros le m³.
- enjeux patrimoniaux : le réseau est un actif à entretenir, préserver et à comptabiliser au patrimoine de la CCPE, donc à celui des communes. Le prix d'un mètre linéaire de réseau étant de 100 euros, pour les 300 kms existants, c'est 30 M€ ! En moyenne, un réseau a une durée de vie de 30 ans, il est donc indispensable d'en prendre grand soin et de le renouveler « au fil de l'eau » afin de lisser le coût sur des années.
- enjeux de communication : la Communauté de Communes du Pays d'Evian se doit d'être irréprochable. Du fait de l'existence de la SAEME (Eaux d'Evian) et de sa proximité avec le Lac Léman, elle intervient dans un milieu naturel sensible. L'image de marque est importante, il faut être exemplaire !
- les enjeux environnementaux enfin, car des eaux usées pourraient être rejetées sans traitement dans le Lac. La CIPEL surveille la qualité de l'eau du Lac.

Les quatre stations gérées par la CCPE sont à Féternes, Meillerie, St Paul et Bernex. Le SERTE, Syndicat d'Épuration de la Région Thonon Evian gère celle de Thonon.

Pour information, voici le détail des communes reliées aux différentes stations :

- Féternes : Féternes, Larringes, Vinzier, Champanges
- Saint Paul : Saint Paul (Lieu-dit chez Bochet)
- Bernex : Bernex
- Meillerie : Meillerie
- Thonon : Thollon, Lugrin, Marin, Evian, Publier, Neuvecelle, Maxilly, Larringes (Saint Thomas), Champanges (Zone Artisanale), Saint Paul
- Les communes de Novel et Saint Gingolph sont raccordées sur la STEP de Saint-Gingolph en Suisse.

Pour finir, la CCPE attire notre attention sur deux points concernant les réseaux des eaux usées :

- Ils accueillent des produits qui ne leur sont pas destinés (lingettes, peinture ou huile). La notion de « tout à l'égout » est à bannir car elle entraîne des débordements et des dysfonctionnements des ouvrages.
- Par négligence, certains branchements d'eaux pluviales y seraient raccordés ce qui a pour résultat de surcharger le réseau d'assainissement.

Ces phénomènes, au-delà de l'aberration écologique, sont coûteux pour la collectivité car ils encombrant et peuvent accélérer la saturation des réseaux. Ils engendrent également une surconsommation d'énergie et de réactifs au niveau des centrales de traitements des eaux usées.

Vigilance donc, un réseau pour chaque eau et chaque eau à sa place !

Avenir et conclusion

Suite à l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 qui a pour objectif la simplification du « millefeuille territorial », l'Etat a fait le choix de privilégier les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Ainsi, pour l'eau et l'assainissement, l'objectif final est de faire remonter les responsabilités à une échelle intercommunale. La CCPE reprendra en charge toute la gestion de l'eau, d'ici 2020.

Les deux sources alimentant notre commune vont perdurer dans le temps. Elles sont toutefois dépendantes des précipitations et leur volume peut varier de 70 000 à 40 000 m³ selon les années.

Le diagnostic en cours, sur la gestion de l'eau sur Neuvecelle devrait être connu d'ici la fin de l'année 2016. Ce diagnostic va permettre de mieux cibler les priorités en terme d'investissements à effectuer par la commune afin d'améliorer la qualité et la distribution de l'eau. Le diagnostic sera aussi l'occasion de mieux appréhender les difficultés qui pourraient surgir à l'avenir et de transmettre à la CCPE un réseau en bon état.

La révision du PLU en cours devrait permettre d'adapter certains aspects de la gestion de l'eau et de l'organisation des réseaux :

- Toutes les canalisations (eau potable, eaux usées ou eaux pluviales) doivent être identifiées en tant que telles et installées de manière distincte, que ce soit pour les nouvelles constructions ou pour les rénovations.
- Des bacs de rétention seront rendus obligatoires dans le nouveau PLU, pour permettre de compenser les surfaces imperméabilisées lors des constructions. La grandeur de ces bacs est calculée en fonction de la surface couverte en m² avec la plus grosse pluviométrie enregistrée dans la région en mm d'hauteur d'eau (correspondance en m³).
- La loi des 10 m, qui interdit toute construction sur une distance de 10 m aux abords des ruisseaux pour maintenir la ripisylve intacte (zone de végétation bordant les cours d'eau et par extension abords des cours d'eau) sera respectée et appliquée.
- En dernier lieu, les réseaux d'eau potable seront reliés entre eux dans la mesure du possible. En cas de coupure d'eau ou de difficultés sur une partie du réseau, l'eau sera déviée vers un nouveau circuit et la distribution de l'eau sera maintenue vers les habitations.

Neuvecelle a la chance de pouvoir bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel, baignée d'eaux tout aussi exceptionnelles. Elle a donc pour mission de préserver ce patrimoine ! A nous tous de l'aider dans sa mission en protégeant du mieux possible cet or bleu.

À RETENIR

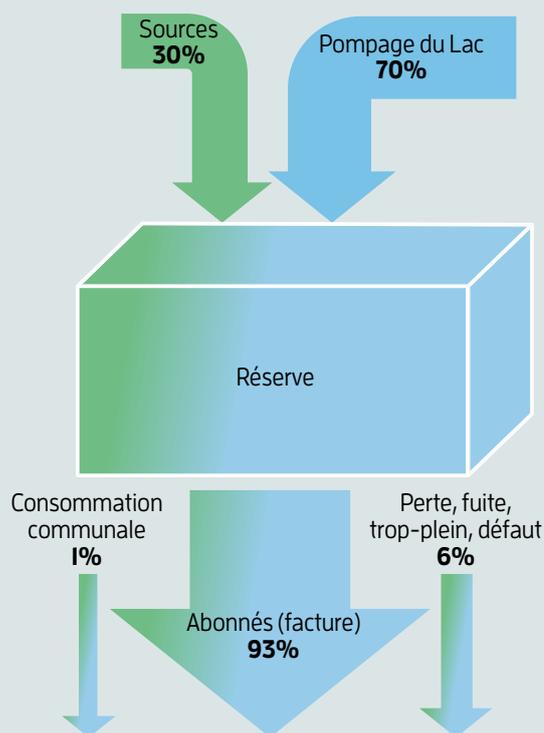
Vue globale de l'origine de l'eau potable et de son utilisation à Neuvecelle

L'eau distribuée à Neuvecelle provient de 2 origines :

- > le pompage de l'eau du Lac, il représente 70 % du volume de l'approvisionnement en eau
- > et les sources de Cumilly et du Pelloux, elles représentent 30 % du total

La consommation d'eau est réalisée par :

- > les abonnés au service de l'eau : particuliers, entreprises, immeubles collectifs
- > les sites communaux (Mairie, l'école, les services techniques, les salles communales, bornes incendie, cimetière)
- > enfin une part de 6 % du volume entrant dans le réseau échappe à ces consommations puisqu'elle correspond à des fuites, des périodes de trop-plein (cas où la production des sources est trop importante et que les réservoirs sont déjà pleins), ou des anomalies de comptage (compteur défectueux par exemple).



BON SENS

Eco'gestes

AU JARDIN :

- > Biner au jardin avant d'arroser, fait pénétrer l'eau de manière plus efficace dans la terre
- > Arroser le soir permet de faire une économie d'eau de 5 à 10 %
- > Arroser avec de l'eau de pluie
- > Pailler vos plantations, évite une évaporation trop rapide de l'eau
- > Installer un arrosage goutte à goutte

DANS LA MAISON :

- > Prendre une douche au lieu d'un bain
- > Réparer les robinets et chasse d'eau qui fuient
- > Privilégier les électroménagers de catégorie A qui utilisent moins d'eau
- > Ne mettre en marche le lave-linge ou lave-vaisselle qu'une fois plein
- > Éviter les prélavages
- > Installer des chasses avec double débit
- > Penser à éteindre l'eau pendant le brossage des dents ou le savonnage sous la douche

LOISIRS :

- > Respecter les zones humides qui sont fragiles
- > Laver votre voiture dans un lieu prévu à cet effet (station de lavage)
- > Préférer les laits solaires aux huiles (les huiles forment une couche à la surface de l'eau qui ralentit la photosynthèse)

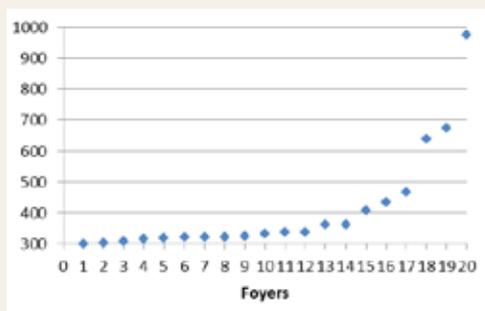
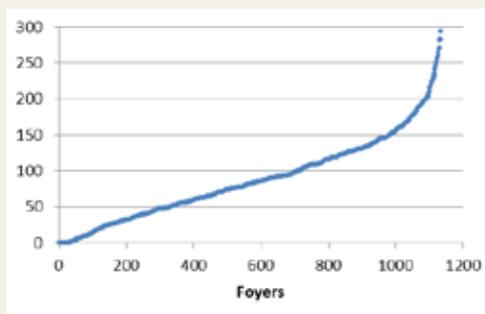
IL FAUT SAVOIR QUE :

- > Les WC consomment 6 à 12 litres d'eau
- > Une vaisselle à la main consomme 10 à 30 litres d'eau
- > Un lave-vaisselle consomme 20 à 40 litres d'eau
- > Une douche consomme 30 à 100 litres d'eau
- > Un bain consomme 75 à 200 litres d'eau
- > Un lave-linge consomme 80 à 140 litres d'eau
- > Le lavage d'une voiture consomme environ 200 litres d'eau
- > L'arrosage du jardin consomme 1000 à 2000 litres par heure



ANNEXE

Analyse du Rôle d'eau



Voici une récapitulation par tranches de consommation :

Par comparaison, la consommation moyenne d'eau d'un ménage en France est d'environ 40 m³ (1 m³ = 1000 litres) par an et par personne. Dans la réalité, la consommation varie sensiblement d'un ménage à l'autre.

Qu'est-ce que le Rôle d'eau ?

Le Rôle d'eau est le document officiel produit par la Commune pour représenter la consommation et la facturation de l'eau à ses abonnés. Ce document est préparé par les Services Techniques de Neuvecelle et transmis à la Trésorerie qui se charge du recouvrement.

A partir de ce document, on peut donc analyser la consommation d'eau des Neuvecellois et répondre à la question : **Quel est le niveau de consommation des Neuvecellois ?**

Globalement, le service de l'eau a facturé entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016 : **228 875 m³ à 1295 abonnés,**

1158 foyers (Particuliers) ont consommé **108 779 m³**, soit **en moyenne 94 m³**, le reste ayant été consommé par des sociétés, des immeubles collectifs, des commerces,...

Voici comment se répartit la consommation de ces 1158 foyers :

Sur ces 1158 foyers, **85%** d'entre eux, soit près de 1000 foyers, consomment en moyenne **72 m³** et les 15% restants, une moyenne de 220 m³

	Nb de foyers	Consommation en m ³		%	Cumul %
		moyenne	totale		
Moins de 30 m ³	184	13	2 402	15,9%	15,9%
De 31 à 60 m ³	223	45	10 121	19,3%	35,1%
De 61 à 100 m ³	306	80	24 519	26,4%	61,6%
De 101 à 150 m ³	273	124	33 858	23,6%	85,1%
De 151 à 200 m ³	107	173	18 469	9,2%	94,4%
De 201 à 300 m ³	44	258	10 371	3,8%	98,2%
Plus de 300 m ³	20	790	8 169	1,7%	99,9%
	1158	93	107 909	100,0%	

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2013	%	2008	%	2013	2008
Ensemble	1 204	100,0	1 060	100,0	2 816	2 504
Ménages d'une personne	332	27,6	300	28,3	332	300
hommes seuls	136	11,3	160	15,1	136	160
femmes seules	196	16,3	140	13,2	196	140
Autres ménages sans famille	24	2,0	20	1,9	48	40
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	848	70,4	740	69,8	2 436	2 164
un couple sans enfant	372	30,9	276	26,0	748	560
un couple avec enfant(s)	388	32,2	352	33,2	1 456	1 324
une famille monoparentale	88	7,3	112	10,6	232	280

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

Il n'est pas possible de connaître exactement le nombre de personnes par foyer tel que l'on peut les voir dans le Rôle d'eau, néanmoins on peut faire un parallèle avec les chiffres de ménages fournis par l'Insee dont voici la dernière évaluation :

L'Insee dénombre en 2013 un chiffre de 1204 ménages représentant 2816 habitants.

Le nombre de foyers (407) ayant une consommation moyenne jusqu'à 45 m³ correspond assez bien aux 332 ménages d'une seule personne recensés par l'Insee. Ensuite, les 306 foyers consommant en moyenne 80 m³ correspond aux 372 couples sans enfant de l'Insee. Enfin, les 388+88=476 couples avec enfants et familles monoparentales justifient globalement une consommation moyenne allant de 124 à 173 m³ des 380 foyers du Rôle d'eau.

Quentin DEAL

Expressions sur l'eau

L'EAU

Le mot est d'origine latine : « aqua ». Nous commençons notre vie dans l'eau, dans le ventre de nos Mamans, qui décidant que nous sommes à point, nous remettent à l'air libre en « perdant leurs eaux ». Et toute notre vie, nous portons des litres d'eau. **Notre corps est constitué à 65 % d'eau.** Ainsi, une personne de 70 kg contient 45 litres d'eau. Et nous ne nous en rendons même pas compte !

Nous vous proposons un énoncé des expressions de notre langue « contenant de l'eau ». Chaque expression est savoureuse. Goutez-les comme un bonbon !

> ETRE DANS LES EAUX DE QUELQU'UN

> empiéter sur ce qui est à lui

> IL N'EST PAS PIRE EAU. QUE L'EAU QUI DORT

> proverbe du XIV^e siècle = se méfier des personnes à l'apparence inoffensive. Dans le même esprit : gardez-vous de l'homme secret et du chien muet.

> TOUT VA À VAU L'EAU

> COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

> SE FONDRE EN EAU

> ciel qui laisse tomber une pluie abondante

> AVOIR LE BEC DANS L'EAU

> être dépité après avoir raté quelque chose, n'avoir rien obtenu de ce que l'on attendait.
> Expression qui est une évolution de celle utilisée au XVI^e siècle, soit « tenir quelqu'un le bec dans l'eau », c'est-à-dire lui faire miroiter des avantages, l'amuser par de belles paroles, l'abuser.

> METTRE DE L'EAU DANS SON VIN

> FAIRE EAU

> expression marine : se remplir d'eau accidentellement

> S'EN ALLER EN EAU DE BOUDIN

> CELA MET L'EAU À LA BOUCHE

> CHAT ÉCHAUDÉ CRAINT L'EAU FROIDE

> PRENDRE LES EAUX

> suivre une cure thermale

> APPORTER DE L'EAU À SON MOULIN

> SUER SANG ET EAU

> C'EST UN AVARE DE LA PLUS BELLE EAU

> ce qu'il y a de mieux dans sa catégorie, d'une avarice rare

> IL LUI RESSEMBLE COMME 2 GOUTTES D'EAU

> JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN

> IL NE VAUT PAS L'EAU QU'IL BOIT

> personne de comportement médiocre

> TENIR L'EAU

> être crédible, sérieux

> C'EST UNE GOUTTE D'EAU DANS LA MER

> FAIRE VOIR DE SON EAU

> montrer ce qu'on sait faire

> SE NOYER DANS UN VERRE D'EAU

> PÊCHER EN EAUX TROUBLES

> BATTRE L'EAU

> faire des efforts qui ne servent à rien

> IL FAUT LAISSER COULER L'EAU

> laisser aller les choses, ne pas s'en soucier

> AU FIL DE L'EAU

> L'EAU QUI DORT

> L'EAU ME VIENT À LA BOUCHE

> DONNER DE L'EAU BÉNITE DE COUR

> promesse sans intention de la tenir, promesse de circonstance : n'allez pas me promettre de l'eau bénite de cour... !

> FAIRE DES RONDS DANS L'EAU

> ne rien faire

> IL Y A DE L'EAU DANS LE GAZ.

> NAVIGUER EN EAUX TROUBLES

> avancer sans savoir vraiment où l'on va

> FAIRE UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU

> JOUER LES PIEDS DANS L'EAU

> possédé par la passion du jeu

> C'EST LE FEU ET L'EAU

> 2 choses contraires ou 2 personnes aux sentiments et opinions contraires

> MÉDECIN D'EAU DOUCE

> qui ne donne que des médicaments sans efficacité

> PÊCHER EN EAUX TROUBLES

> faire des affaires peu honorables

> NAGER ENTRE DEUX EAUX

> se ménager entre les différents partis, ne pas vouloir s'engager

> DANS LES EAUX DE QUELQU'UN

> le suivre, partager ses opinions

> IL PASSERA DE L'EAU SOUS LES PONTS

> CLAIR COMME L'EAU DE ROCHE

> évident, incontestable

En résumé, Sans eau, pas de vie, Mais l'eau- de- vie, Vitale...

Christian GOSSEINE

ANNEXE

L'eau dans tous ses états...



Grande Rive - Lac Léman



Fontaine de Milly



Parc de Neuvecelle

Photographie - Reflets dans l'eau - Johann TOUANEN



CHORALE

Le Jardin des Sons a la tête dans les étoiles ...



Une chorale toujours en mouvement ...

Sous la présidence de Jean-Pierre MUDRY et la baguette de Sébastien CHATELAIN, le Jardin des Sons referme le livre de 2016 en passant les fêtes de fin d'année avec le Brass Band Léman Mont-Blanc puisqu'ils se produiront en concert le samedi 23 décembre prochain à l'église d'Evian et le lundi 2 janvier à l'espace Tully à Thonon avec un programme varié passant du gospel aux chants traditionnels de Noël a capella ou rehaussé par les cuivres.

Et dans le rétro, encore une année 2016 riche en rencontres comme ce groupe aime à les cultiver... D'abord du côté de Vacheresse et son harmonie le 17 janvier ... Puis à Bellevaux le 9 avril lors d'un concert partagé avec le chœur du Brevon. Enfin, la joie d'accueillir nos amis du chœur italien Don Pietro Gottardi de Caselle le temps d'un week-end de printemps. Les températures étaient hivernales en cette fin avril mais n'ont absolument pas affecté la chaleur de ces retrouvailles. Un concert de l'amitié à l'église d'Evian, une messe animée à l'abbaye d'Abondance, des repas festifs partagés au bord du Lac ou dans les montagnes et la promesse d'un prochain voyage...

Toujours ancré dans la vie neuvecelloise, le Jardin des Sons a également goûté aux plaisirs des marchés nocturnes de l'été se produisant au bord de l'eau en juillet et passant derrière le comptoir de la buvette des associations lors des derniers jours d'août. Une initiative qu'il est prêt à renouveler dès l'année prochaine.

Enfin, ce sont les étoiles de Starmania qui ont veillé sur le chœur cette année. Un programme ambitieux en partenariat avec la musique Jeanne d'Arc de Lugrin, soutenu par les municipalités de Neuvecelle, Lugrin et Maxilly et qui fut présenté à une salle comble le 2 juillet. Une soirée inoubliable avec 140 participants sur scène ou derrière leurs instruments, le bonheur de présenter au public une œuvre travaillée tout au long de l'année et surtout la chance d'avoir pu la rejouer le 12 novembre dernier dans l'écrin de la Grange au Lac. Un rêve devenu réalité grâce au soutien indéfectible des municipalités. Qu'elles en soient ici encore une fois remerciées.

Quelques infos pratiques pour terminer : le cru 2016/2017 du Jardin des Sons, c'est quatre-vingt choristes : 27 sopranes, 30 altos, 11 ténors et 12 basses. Une équipe au grand complet qui se réunit toujours le lundi soir à la Salle d'Animation à partir de 19h45 pour l'installation et jusqu'à 22h.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site : <https://lejardindessons.wordpress.com>



Aubade au marché nocturne de Neuvecelle



Concert de l'amitié à l'église d'Evian avec la chorale italienne de Caselle



STARMANIA : des répétitions



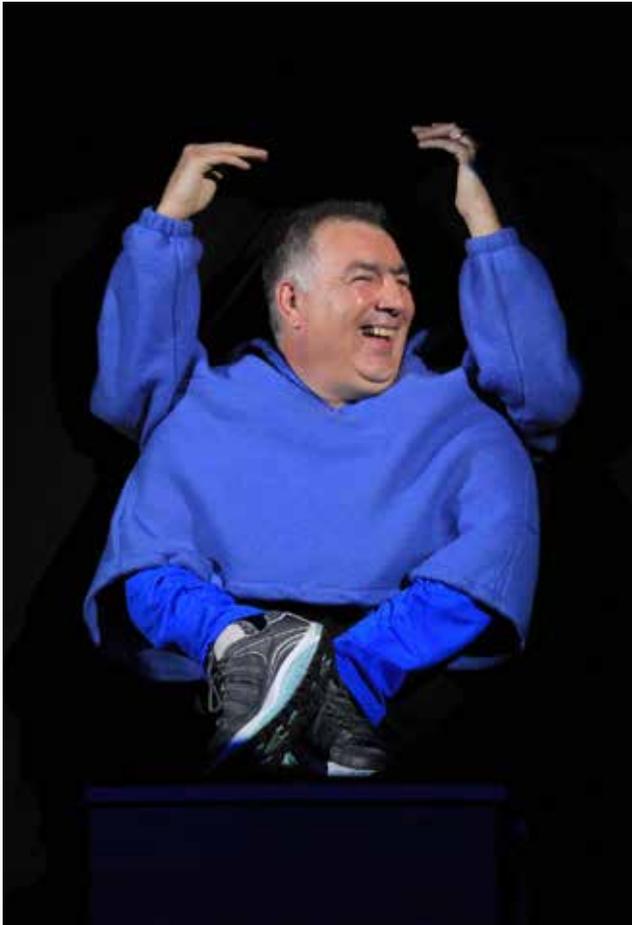
STARMANIA : ... au concert

INFOS & CONTACT

<https://lejardindessons.wordpress.com>
www.facebook.com/lejardindessonsdeneuvecelle/
lejardindessons.neuvecelle@gmail.com

LOISIRS ET CULTURE

Neuvecelle Loisirs et Culture



3^e édition remplie d'humour

C'était la troisième édition du festival d'humour « Histoire d'en Rire » de Neuvecelle.

Une très belle édition qui a su mêler humoristes amateurs locaux et humoristes professionnels venus des 4 coins de France.

Le public venu nombreux a été ravi de cette soirée remplie d'humour et de bonne humeur !

Cette année, pas de concours, seulement une ambiance conviviale et sympathique entre les différents humoristes.

Les humoristes locaux ont ouvert la soirée avec Fred et Martine à la présentation, Jean-Michel et Bernard des Bergers et Bergères en Folie ainsi que la troupe Théâtralement Vôtre avec José, Patrice et Marc. C'est Guillaume BAURET, humoriste tout droit venu de Nice et Hassan de Monaco qui ont clôturé cette soirée.

Nous vous donnons d'ores et déjà RDV en avril 2017 pour la 4^e édition avec des nouveaux sketches et de nouveaux humoristes bourrés de talents !

Sortie autour des lacs du Jura



Neuvecelle Loisirs et Culture a réuni sa fidèle bande d'amoureux de la nature et de découvertes pour une excursion au cœur des lacs du Jura.

Après une visite du Musée du Jouet, tous se sont dirigés pour un excellent repas-croisière sur le Lac de Vouglans. Malgré un météo un peu maussade, ils ont pu tout de même profiter de la vue imprenable tout au long de la croisière.

La journée s'est terminée avec une belle balade pour rejoindre la cascade du hériçon.

Un lieu d'exposition



Cet été la Salle d'Animation de Neuvecelle a accueilli deux très belles expositions d'artistes régionaux.

La première était une exposition de Jeannette DANDINE et Gislèle SECHAUD qui ont exposé leurs peintures et sculptures le temps d'une semaine. Puis, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'exposition « Léman Tourmenté » du photographe Gilles PLACE qui nous a fait redécouvrir le Léman à travers ces magnifiques images.

Pari tenu avec la Semaine du Patrimoine insolite !!



L'équipe d'NLC aime le challenge et les défis, c'est pourquoi nous avons choisi le thème du patrimoine insolite cette année.

Défi relevé avec succès puisque près de 400 visiteurs sont venus voir l'exposition préparée par les bénévoles.

Vous avez pu y retrouver de nombreuses curiosités et objets insolites prêtés par divers partenaires : Théâtre de la Toupine, Tu m'étonnes Simone, Recycl'home...

Une robe de mariée en papier toilette avait été créée spécialement pour l'occasion par Virginie MICHOU.

La semaine s'est terminée dans la bonne humeur avec un spectacle aérien au cœur du Parc de Neuvecelle. Les familles sont venues nombreuses pour découvrir ce parc qui fait partie du patrimoine neuvecellois ainsi qu'un spectacle rempli d'humour présenté par Philippe NIBART.



Atelier cuisine insolite et pratique par Thierry BUTTAY

Les ateliers pour enfants ne cessent de plaire !!



Voilà 2 ans que les bénévoles de Neuvecelle Loisirs et Culture ont décidé de mettre en place des ateliers pour enfants.

Ils ont toujours énormément de succès ! Tantôt sur le thème d'Halloween, tantôt sur le thème de Pâques, ces petits ateliers bricolage ne cessent de plaire aux plus petits comme aux plus grands.

NLC continue donc dans sa lancée en 2017 avec des ateliers à petits prix proposés toute l'année.

Barbara Furtuna



NLC a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir le groupe de polyphonie corse Barbara Furtuna en ce début d'automne.

Plus de 150 personnes sont venues les applaudir à l'église de Neuvecelle.

Les quatre artistes ont su faire rayonner la langue corse au-delà de ses frontières sur le ton de l'humour et avec un très beau message de tolérance.

CONTACT

Neuvecelle Loisirs Culture

04 50 70 13 36 ou 07 81 85 67 85

nlc74500@live.fr

<http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com/>

ANIMATIONS

Théâtralement Vôtre

Cette année, après le succès de TocToc de Laurent BAFFIE pendant un an et demi, la troupe Théâtralement Vôtre a joué sa toute nouvelle pièce Mission Florimont de Sébastien AZZOPARDI, en avant-première à la Salle d'Animation de Neuvecelle au cours de 2 dates en mars, puis en avril au collège de Margencel au profit de Vaincre la Mucoviscidose. Les spectateurs ont été au rendez-vous avec des salles hilares, pour la plus grande joie de nos comédiens. Et c'est bien là ce qui nous anime. Mission Florimont a repris le samedi 3 décembre à 20h30, à la Salle d'Animation de Neuvecelle, au profit du Téléthon, après une pause suite à la naissance d'une future petite comédienne d'une maman de notre troupe.

Par ailleurs, Théâtralement Vôtre a organisé son 8^e festival de théâtre amateur, le weekend du 7-8-9 octobre dernier avec un vif succès comptant près de 500 entrées au total pour les 5 pièces. Cette année, le bureau a sélectionné les troupes de Viuz-en-Sallaz, La Rochesur-Foron, Villars-les-Dombes, Beynost et Boussy. Le festival s'est clôturé par un verre de l'amitié en compagnie des troupes, des organisateurs, sans oublier notre fidèle public ainsi que de nombreux nouveaux spectateurs cette année.



La troupe «L'Air Des Mots» dans la pièce de théâtre chanté «Et si Roméo»



La troupe «Premier Acte» dans «Antigone et les fossoyeurs»



La troupe «Le Dernier Qui Sort Ferme La Porte» dans «Amour Passion et CX Diesel», une comédie librement adaptée d'une bande dessinée.

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE



Matériaux
Menuiserie
Carrelage
Sanitaire
Extérieur
Bricolage
Combustibles

EVIAN
THONON
MARGENCCEL

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- ISOLATION
- MAISON
- OSSATURE BOIS
- RÉNOVATION



74500 NEUVECELLE
TÉL. 04 50 70 72 50
buissoncharpente@wanadoo.fr
www.buissoncharpente.fr

SANTÉ

Donneurs de sang

La dernière collecte de l'année, le 10 octobre, a vu 100 personnes se présenter et, après l'entretien médical, seules 93 ont pu donner leur sang, ce qui correspond à une bonne moyenne. Avec les déplacements plus nombreux à l'étranger et le risque de virus et de maladies transmissibles, les médecins privilégient les futurs receveurs en écartant les donneurs partis hors de France.

Merci aux **487 donneurs** qui se sont présentés cette année lors de nos 5 collectes, dont 25 nouveaux. 441 poches de sang vont ainsi sauver des malades. On dénombre une légère baisse par rapport à 2015 (12 présentés et 9 prélevés en moins), mais une bonne saison par rapport au contexte et autres régions de France.

Comme ces années passées, l'année a été bien remplie, montrant le dynamisme de notre association, avec :

- la traditionnelle balade raquettes-raclette, cette année à Thollon,
- les courses de rames sur le Lac (Amphion, Evian, Lugrin et Meillierie),
- la tenue du stand de la restauration à la Fête de la Musique de Grande-Rive le 19 juin en partenariat avec les donneurs de sang de Maxilly,
- la balade familiale de l'Union Départementale sur le plateau d'Agy entre Cluses et Taninges,
- la participation à la Virade contre la mucoviscidose à Bons-en-Chablais,
- la participation sur la Commune à la fondue des associations, au Forum des Associations de Neuvecelle-Maxilly-Lugrin et au Téléthon.

Ce printemps a eu lieu **notre assemblée générale** où des donneurs ont été diplômés en fonction de leur dévouement, les anciens récompensés pour toute leur vie de donneurs. La médaille de Chevalier du Mérite du Sang a été remise à Mireille, notre vice-présidente, et Albert, qui a œuvré dans le comité, le plus souvent dans l'ombre de la cuisine. Quant à notre président, il s'est vu remettre celle d'Officier des mains du président de l'Union Départementale. Auparavant, notre trésorier Jacques l'avait reçue lors de l'AG de l'Union Départementale.

2017 va être une année charnière pour préparer notre **50^e anniversaire en 2018**. Pour cela, **nous recherchons tout ce**



Balade Raquettes Raclette



Médaille de Jacques



Remerciements aux retraités

Un jour, vous en aurez peut-être besoin. Pensez-y toujours...

SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE

COLLECTES 2017 :

- lundi **2 janvier**,
- lundi **6 mars**,
- lundi **15 mai**,
- lundi **24 juillet**,
- lundi **2 octobre**.

que vous avez sur l'association depuis ses débuts en 1968 (photos, journaux, documents, ...). Nous prévoyons aussi un voyage à Paris. Le Neuv'Echos d'avril 2017 vous apportera tous les renseignements pour le déroulement du séjour et les renseignements d'inscription. Vous pouvez d'ores et déjà faire une pré-inscription, si vous êtes intéressés.

Notre association est très active et nous comptons sur vous pour continuer dans l'esprit de nos prédécesseurs et de nos retraités très fidèles. Pour cela, vous qui avez entre 18 et 70 ans et qui êtes en bonne santé, nous vous attendons à nos 5 collectes de 2017. Attention, la première est le lundi ... 2 janvier. Les donneurs de plasma sont recherchés pour des dons actuellement à Annemasse ou à Evian et Thonon lors des collectes (on peut donner en plasma tous les 15 jours).

Participez aussi à notre **loto le samedi 21 janvier** pour nous aider à améliorer encore plus nos collations post-dons et nos activités.



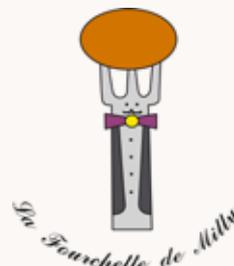
Médaillés et diplômés du comité



Médaille d'Albert

RESTAURANT SCOLAIRE

La Fourchette de Milly



Que de rebondissements en cette année 2016 pour l'association La Fourchette de Milly qui gère le restaurant scolaire depuis plus de 30 ans !!!

Dès février 2016, le Président Gérald PITTET et l'équipe municipale représentée par Claudette DURET, adjointe aux affaires scolaires, Quentin DEAL, adjoint à la communication et Nadine WENDLING, adjointe en charge des associations, ont préparé la rentrée de septembre avec des changements capitaux : dorénavant, la gestion des activités périscolaires (TAP) et du bus scolaire seront dans le giron de l'association. L'association s'étoffe de plus de plus : il a fallu repenser les contrats, les horaires, l'organisation, les statuts, et surtout changer la convention collective avec laquelle l'association travaille depuis 2006, la convention de la restauration des collectivités. Le bureau de l'association a constaté que la convention collective de l'animation est bien plus adaptée à son activité.



Une charge lourde en responsabilité, en investissement et en engagement de la part du président et de son équipe de bénévoles.

Après des réglages nécessaires tout au long du mois de septembre, La Fourchette de Milly et ses animatrices ont pris leurs marques à chaque intervention : bus du matin, temps de repas, bus du midi, TAP, bus du soir. Une seule coordinatrice centralise les inscriptions à ces 3 services, Sandra HATON, ce qui allège grandement la charge pour les parents et minimise les erreurs de pointages.

L'effectif de l'association est donc passé à 14 collaborateurs (5 animateurs techniques des activités périscolaires, 8 animatrices au quotidien + TAP et 1 animatrice du bus en supplément).

Concernant la restauration, rien de nouveau sur ce plan : le prestataire reste les Hôpitaux du Léman et la surveillance est assurée par la même équipe que l'an passé, hormis l'arrivée de Stéphanie CHU, remplaçante de Virginie BUYSENS, qui est désormais employée par la mairie pour la réchauffe des plats et le ménage. Les effectifs croissants (entre 150 et 160 repas par jour) nous alarment car la salle a atteint sa capacité maximale. L'hiver conduit souvent à une hausse du nombre de repas servis d'où notre inquiétude. Le prix du repas est dorénavant à 4,60 euros.

Lors de l'assemblée générale du 22 septembre dernier, le président sortant a annoncé sa volonté de rester à la présidence et a soumis au vote le principe de création d'un conseil d'administration.

L'instance, composée d'un bureau, de membres de droit et de membres actifs élus s'occupera de décider des grandes orientations de cette super-association. Le bureau a été élu lors de la première réunion de ce conseil :

- Gérald PITTET est réélu à la présidence.
- Anne-Marie MANON assurera dorénavant la vice-présidence.
- La trésorerie reste à la charge de Myriam GAUTHIER, secondée par Anne-Catherine MUFF
- Armelle DOUCET est élue secrétaire, assistée de Laura CARRIER
- Ce comité accueille également Claudette DURET, adjointe aux affaires scolaires, Nadine WENDLING, adjointe en charge des associations, Aurore BOURGEOIS, élue au conseil municipal, Pascale GHARBI, présidente de l'association des parents d'élèves, Stéphanie FRITEAU, présidente des Lutins du Léman, Patrice FERACO, webmaster du site de La Fourchette de Milly, Vanessa BLENNER et Gil BURBAN, parents d'élèves.

Cette nouvelle équipe, motivée et portée par l'envie de satisfaire au mieux les parents en respectant les enfants, leurs envies et leur rythme, va œuvrer main dans la main tout au long de l'année, soutenue par la municipalité et grâce à tous les parents bénévoles qui se rendent disponibles chaque jour ! Les petits Neuvécellois comptent sur vous !

Bonne année à tous !

La Fourchette de Milly



DEVELOPPEMENT DURABLE



Une Idée de Génie 2016 Une année riche en animation

Poursuivant ses missions d'éducation à la citoyenneté et au développement durable, l'association a organisé un concours et 2 journées de sensibilisation.

Le jury du concours « **Imagine ta ville de rêve durable** » s'est félicité de la mobilisation nationale. Petits et grands ont proposé leur vision d'une communauté durable : environnement protégé, gestion

durable des ressources, mobilité douce, solidarité intergénérationnelle pour le bien vivre ensemble.

Le 28 septembre, **le salon PLANETIS** s'est déroulé au palais des festivités à Evian. Les associations présentes ont proposé des activités ludiques pour découvrir ou redécouvrir les gestes et s'initier au développement durable.

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale et de l'anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant (20 novembre 1989), le 16 novembre à la Salle d'Animation, « **DROIT D'AVENIR** » a accueilli les enfants autour d'une exposition de 20 tableaux. Les jeux, ateliers et animations les ont sensibilisés pour grandir et devenir des citoyens bien dans leur vie, libres, actifs, et responsables. Les enfants sont repartis avec un journal des droits et devoirs en matière d'éducation, alimentation, sport, santé, sécurité, loisirs, bien-être, liberté, solidarité, égalité, tolérance, environnement.

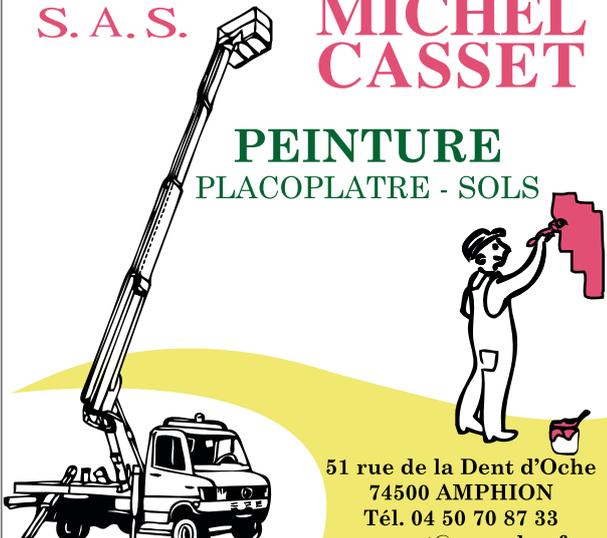
Pour l'Association Une Idée de Génie, le respect des droits humains, et particulièrement ceux des enfants, est indispensable au développement social durable de l'Humanité. L'éducation à la citoyenneté et au développement durable est alors un levier essentiel pour l'avenir de la planète.

En savoir plus :
www.une-idee-de-genie.fr



S. A. S. MICHEL CASSET

PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS



51 rue de la Dent d'Oche
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 87 33
mcasset@wanadoo.fr

Electro-Tech
Arnaud Burnet

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DÉPANNAGE
CÂBLAGE
AUTOMATISME

96, impasse du Vieux pont
74500 MAXILLY sur LEMAN

Tél / Fax : 04 50 74 63 82
electro-tech@wanadoo.fr

ANIMATIONS

La Neuvecelloise

Le dimanche 10 Juillet 2016, la Kermesse de la Neuvecelloise s'est déroulée traditionnellement sur la place de l'Eglise de Neuvecelle. Le soleil était au rendez-vous et permettez-moi d'évoquer le souvenir d'Antoine LAZARETH, figure emblématique de la Neuvecelloise et du village de Neuvecelle qui, lorsqu'il faisait très beau le jour de la Kermesse, allait offrir des œufs aux Sœurs Clarisse d'Evian en remerciements à Sainte-Claire.

Les Chorales de Neuvecelle, Maxilly et Lugin se sont retrouvées pour chanter la Messe dans l'Eglise.

Après la Messe, les stands pâtisserie et pêche à la ligne ont été pris d'assaut.

A l'heure de l'apéritif, les Trompes de Chasse de Neuvecelle nous ont accompagnés jusqu'au déjeuner servi dans la salle et sous les arbres.

Comme chaque année, tous les stands ont eu un grand succès et le stand du « Tir au but » a bien occupé les enfants. Un grand merci à Arthur et Juliette qui, au pied levé, ont pris en charge ce jeu, car nous étions en panne d'animateurs !!!!

Comme l'année dernière, nous avons accueilli sous le chapiteau le stand du Prieuré d'Evian et de l'Association Gavot Solidarité de Larringes.

Dans l'après-midi, en attendant « Le Match » de l'Euro, c'est Nathalie MULLER qui a accompagné avec son accordéon de vieux chants savoyards repris par tous.



En début de soirée, la pression s'est mise à monter, « la bière pression aussi d'ailleurs » !! Il y a eu le tirage de la tombola, le poids du jambon, le prénom de la poupée Victorine, et l'installation du grand écran pour le match !

Le Comité de la Neuvecelloise tient à remercier chaleureusement Madame le Maire, ses Conseillers et toute la Mairie de Neuvecelle pour l'installation de ce grand écran dans la Salle d'Animation. Il y avait beaucoup de monde, petits et grands, dedans et dehors. Le bar était au zénith de sa consommation ...

Tout le monde vibrait avec nos Bleus, la pression de la bière chauffait ...

Puis ce fut la déception ! Côté bar, si les Bleus avaient gagné, malgré l'aide précieuse de Fabrice LEONARDUZZI, nous n'aurions pas pu assumer le débit !!

Un immense Merci à tous les Bénévoles, car sans vous, rien ne serait possible.

Nous renouvelons notre appel pour que de bonnes volontés viennent nous épauler au sein du Comité de cette Neuvecelloise, qui chaque année, réunit dans la joie et l'amitié le Village et ses alentours.

Rendez-vous l'année prochaine et Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année.



ANIMATIONS

Le club de l'amitié

Pendant une dizaine d'années, Marguerite VESIN a présidé aux destinées du club avec une belle énergie. Elle nous a quittés en ce début février 2016 après un combat courageux contre la maladie. Nous souhaitons lui rendre hommage et la remercier pour toutes ces années passées avec nous !

Depuis novembre 2015, c'est Paulette DURET qui a été élue pour lui succéder à la tête du club, entourée du comité.

Nos aînés vieillissent, (nous fêterons en 2017 nos 30 ans) mais sont toujours là les jeudis après-midi autour de différents jeux de cartes, du scrabble, sans oublier un petit intermède pour le goûter ou un gâteau d'anniversaire.

Après deux mois de vacances, nous avons retrouvé le chemin du club dès le 1er septembre. L'automne nous a permis de nous retrouver pour 2 repas le 22 septembre et le 17 novembre, ainsi que pour la Bûche de Noël le 15 décembre.

A noter les prochains rendez-vous :

- **5 janvier** : Galettes des rois,
- **16 février** : Repas,
- **30 mars** : Loto de Pâques,
- **20 avril** : Repas,
- **29 juin** : dernier rendez-vous avant les vacances avec repas de clôture.

Nous avons besoin de sang neuf ! Les portes du club vous sont largement ouvertes, peut-être vous apporterez-nous de nouvelles idées, à bientôt.

Le Comité



— SARL —
COLLOUD YANN
Ramonage

Successeur Maurice Viollaz
Ramonage



181, route de Lesvaux - 74500 Féternes - 04 50 73 21 33
06 86 45 50 72 - info.colloudramonage@orange.fr

CORI'NET
TOUT EST NET

Corinne COURTIAL

Nettoyage des Bureaux
Nettoyages industriels
Nettoyage montées d'immeubles
Les particuliers

06 80 90 21 92

45, rue du Chablais - 74100 ANNEMASSE
courtial.corinne@neuf.fr

ANIMATIONS

Lutins du Léman



Connaissez-vous les LAPE, ces Lieux d'Accueil Parents/Enfants ? Ils fleurissent un peu partout dans votre région. L'association les Lutins du Léman en est un et rencontre depuis son ouverture, en juin 2015, un franc succès ! Ouvert tous les jeudis de 8h45 à 11h15, hors vacances scolaires, ce sont en moyenne pas moins de 33 enfants (non scolarisés et âgés de moins de 4 ans) qui viennent jouer accompagnés d'un membre de leur famille ou de leur nounou.

Amandine, une maman assidue depuis la création des Lutins du Léman, a confié à l'équipe ce que ce lieu d'accueil lui apportait à elle et à son enfant : « Les Lutins ont été créés près de chez moi. Venant d'une toute autre région, étant loin de ma famille, de mes amis proches, je n'avais pas beaucoup de possibilités d'échange avec d'autres personnes dans mon cas. J'ai découvert le concept de ce type de relais auprès de la PMI de Thonon. J'ai ainsi été voir au relais d'Evian mais le jour ne collait pas toujours avec mon emploi du temps. Quand j'ai rencontré plusieurs mamans qui distribuaient des tracts près de la pharmacie de Milly pour la création des Lutins, je me suis intéressée au projet bien que je dispose de peu de temps.



J'avais ainsi la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes, des mamans dans mon cas, des jeunes mamans qui débutaient comme moi... Le tout dans un espace adapté aux enfants/bébés, un endroit chauffé et clos où ils peuvent développer leur sociabilité et découvrir de nouvelles choses ! L'équipe est en plus attachante... Même si je n'ai pas la possibilité de venir à chaque fois, les Lutins sont un vrai rayon de soleil, une bulle d'oxygène où je me sens un peu plus « normale » dans ma vie de maman ».

N'hésitez plus à pousser les portes de ces lieux d'accueil ! Il en existe à Vinzier, Amphion, Evian et depuis un peu plus d'un an, à Neuvecelle. Si vous êtes nouveau dans la région ou installé depuis longtemps, que vous habitez entre St-Gingolph et Evian, et que

vous êtes parent, grand-parent, assistante maternelle de petits non scolarisés... alors, vous êtes les bienvenus !

La salle est basée à la Maison des Associations au 520 avenue de Maxilly à Neuvecelle. Sans inscription préalable, l'adhésion est de 15 euros par famille. Des sorties familiales sont régulièrement proposées (visite à la ferme, caserne des pompiers...) ainsi que des activités manuelles chaque jeudi matin.





TERRASSEMENT



RESEAUX



GENIE CIVIL

298, allée du Larry - ZAC du Larry - MARIN
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 73 35 77 - Fax 04 50 69 33 44
socco@socco.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE



MAGNIN

FERRONNERIE

Zone Artisanale de Montigny
MAXILLY-SUR-LÉMAN
04 50 17 00 79
06 74 45 66 96

ANIMATIONS

Lou Nove Chat'ni

Encore une année riche en événements qui s'achève pour Lou Nove Chat'ni : l'association des parents d'élèves de l'école de Neuvecelle a ponctué l'année scolaire de diverses manifestations afin de récolter des fonds pour financer les projets initiés par les enseignants. Avec deux soirées thématiques avec repas et animation (Halloween et Karaoké), un premier vide-grenier qui rencontra un véritable succès, une vente d'agrumes et de sapin à Noël, un loto et la fête de l'école, l'association a été en mesure de subventionner des sorties randonnées et raquettes à Bellevaux, un cycle de canoë, l'intervenante danse tout au long de l'année pour tous les maternelles ainsi que des spectacles. L'école accueille aujourd'hui 261 élèves : nous devons donc redoubler d'efforts pour que nos enfants, guidés par une équipe enseignante motivée, puissent au maximum s'épanouir par la découverte et la connaissance du monde qui nous entoure. L'association a remis environ 13 000 euros aux deux écoles, ce qui représente à peu près 50 euros par élève.

L'année scolaire s'est clôturée par un pique-nique champêtre au Parc Dolfuss, commun avec l'association de La Fourchette de Milly pour remercier les bénévoles qui nous aident régulièrement. Nous avons inauguré en septembre le pique-nique de rentrée au parc de Neuvecelle, ouvert à tous les parents de l'école afin de se rencontrer, de se parler plus longuement et de mieux connaître les deux

associations, piliers indispensables à la vie scolaire de vos enfants.

L'année 2016, avec ces deux innovations, a été riche en rencontres, en convivialité et en bonne humeur ! Ces deux événements seront reconduits en 2017. Nous vous y attendrons nombreux !

Notre bureau a été renouvelé lors de l'assemblée générale de l'association le 22 septembre dernier. La présidente, Pascale GHARBI et la vice-présidente Virginie PACCOT-ANDREO, ont été réélues. Isabel LAMBRECHT est passée trésorière, secondée d'Héloïse CELLARD. Armelle DOUCET est secrétaire, Marilène ARNOULD, vice-secrétaire. Le bureau accueille également Sandra HATON, responsable événementiel, Guillaume PORTO, responsable logistique et Yann MAMESSIER, responsable des flux. Ces 9 personnes, soutenues par une équipe de membres actifs volontaires, vont œuvrer toute l'année scolaire pour assurer aux élèves de belles sorties et de beaux projets. Chaque manifestation organisée demande de l'investissement de la part de tous, parents, grands-parents, amis, voisins : nous comptons sur vous, vous remercions par avance de votre soutien et vous souhaitons une belle année.

L'équipe de Lou Nove Chat'ni



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

L'Atelier d'art de Neuvecelle

Comme chaque année, nous avons conclu nos activités : cartonnage, broderie, encadrement, et peintures (acrylique, huile, aquarelle) par notre exposition annuelle du 4 au 7 Août 2016.

Merci à Madame WENDLING pour ses messages d'encouragements lors du vernissage où nous avons convié nos amis neuvecellois.

Nos activités à la Maison des Associations ont repris fin septembre et nous comptons sur vous, artistes dans l'âme pour venir partager connaissance et créativité.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter :

par email > mina.michele74@gmail.com
ou par téléphone > 06 69 41 91 52.

Michèle BERTELOOT



LOISIRS CRÉATIFS

L'Atelier des Petites Croix

Depuis plus de 13 ans, l'association «L'Atelier des Petites Croix» souhaite faire découvrir et aimer la broderie dite «point de croix» ou «point compté».

Beaucoup d'entre vous imaginent simplement des abécédaires accrochés sur les murs... mais non, c'est plus que ça !

Ensemble, nous réalisons différents ouvrages tels que boîtes (à thé, à

couture...), linges de maison (torchon, gant/serviette, coussin...), vêtements (sac, tricot pour bébé...) et plein d'autres choses... la seule condition étant d'avoir un peu d'imagination !

Par ailleurs, nous élargissons notre activité à la broderie sur ruban, à la broderie traditionnelle, au crochet, au tricot, au canevas, à la couture, au cartonnage... bref, à tous

les loisirs créatifs !

Nouveauté : l'association a ouvert ses portes le lundi matin en plus du mardi soir.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour passer un moment convivial et créatif... N'hésitez plus à prendre contact avec nous pour partager cette passion !



MUSIQUE

Trompes de chasse de Neuvecelle



Trente huit années que l'association des Trompes de Chasse a été créée par une bande de copains. Il y a eu pas mal de changements dans les visages mais certains Neuvecellois qui étaient là au début sont toujours présents, notamment Alain LAIDIN, le fondateur de l'association, Daniel BLANC et David LEONARDUZZI.

Nous nous retrouvons chaque semaine

dans les bois de Valère à 20h pour les répétitions et à l'école de Neuvecelle l'hiver et les jours pluvieux. Les répétitions en groupe ont lieu les lundis et les jeudis pour celles des sonneurs débutants.

Nous avons participé cette année au concours inter-régional Sud-Est qui avait lieu à Bonne (74). Le groupe a terminé 3^e du Groupe B. Vous avez pu également

nous entendre sonner lors de manifestations notamment à la Kermesse de Neuvecelle, à la Fête des vieux métiers et vieilles mécaniques d'Habère-Poche, et lors des Marchés nocturnes de Grande-Rive.

Si l'instrument vous plaît et que ça vous dit d'apprendre la trompe dans le but d'intégrer par la suite le groupe, n'hésitez pas à nous contacter. La connaissance du solfège n'est pas nécessaire, il faut cependant avoir l'oreille musicale c'est-à-dire chanter juste et reconnaître la justesse d'un son.

Il est possible de sonner rapidement à condition de pratiquer l'instrument très régulièrement et en assimilant la technique dite «de la colonne d'air», la maîtrise de la respiration étant le plus important pour progresser à la trompe.

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement complémentaire ou pour toute demande de participation à des manifestations : au **06 12 62 75 74**.

LA VERNIAZ HÔTEL



TOUT LE CHARME AUTHENTIQUE D'UN HÔTEL FRANÇAIS

Situé sur les hauteurs d'Évian, entre lac et montagnes, l'Hôtel La Verniaz offre un cadre idyllique aux amoureux d'authenticité et de tranquillité.

Au milieu de ses jardins privés, vous pourrez profiter du charme pittoresque de cette ancienne ferme Haut-Savoie construite au XVII^e siècle tout en appréciant le confort et la modernité que propose La Verniaz et Ses Chalets avec sa piscine et son court de tennis privés mis à disposition des clients.

À 5 minutes en voiture du Lac Léman et à 10 minutes à pied du Golf d'Évian.

1417 avenue du léman - NEUVECILLE
74500 EVIAN-LES-BAINS

Tél: +33 4 50 75 04 90

contact@verniaz.com

www.verniaz.com

SPORT

Ecole de Hand-ball



Comme toutes les années, nous avons été présents au Forum des Associations qui a eu lieu le vendredi 2 septembre de 17h à 20h à la Salle Polyvalente de Maxilly. Cette date de rencontre signifiait le départ de la saison pour nos mini-handballeurs.

Nos petits handballeurs en herbe ont donc repris le chemin de l'entraînement afin de préparer le premier tournoi de la saison qui a eu lieu le dimanche 16 octobre à Saint-Pierre-en-Faucigny.

Une fois par mois, ils se confronteront aux écoles de hand du département.

Le samedi 29 octobre a eu lieu la soirée Halloween du club à la Salle d'Animation de Neuvecelle. Cette soirée avait pour objectif de financer les bus pour emmener les jeunes voir 3 matchs de l'équipe professionnelle de Chambéry, afin de leur montrer ce qu'est le haut niveau.

Début décembre, ils ont participé aux Flottins de la ville d'Evian, ainsi qu'au Téléthon. Puis au programme du mercredi 21 décembre, séance de cinéma organisée par le club, suivie d'un goûter de Noël, avant de prendre des vacances bien méritées.

2017 sera aussi l'année des Championnats du Monde de Handball en France, l'occasion pour nos petits handballeurs de voir leurs champions en action.



Début janvier, pour fêter la nouvelle année, nos petits handballeurs tireront les rois.

En février, ils défilèrent déguisés sur le char à l'occasion du carnaval d'Evian.

Pour terminer la saison en beauté, le club recevra pour le tournoi final toutes les écoles de handball du département, le dimanche 21 Mai de 9h à 17h.

Le club participera également à la Fête de la Musique, aux Marchés Nocturnes ainsi qu'aux Olympiades.

Si vous êtes intéressés par faire découvrir ce sport à votre enfant, et partager des moments festifs avec nous tout au long de l'année, les inscriptions sont encore possibles.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h00 pour l'école de handball et le samedi de 10h à 11h pour le baby hand, au gymnase de la Léchère.

Pour les autres catégories ou tout autre renseignement, veuillez contacter le secrétariat du club, au 04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57, ou encore consultez notre site : www.eviansportshandball.com

CONTACT

04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57
www.eviansportshandball.com

STATION DE POMPAGE
(eau potable, eau usée)
TRAITEMENT EAU POTABLE
TELECOMMANDE - AUTOMATISME
REGULATION - TELETRANSMISSION
RECHERCHE DE FUITE

Parc d'activités des Platières - 160 Rue du Moron
69440 SAINT LAURENT D'AGNY

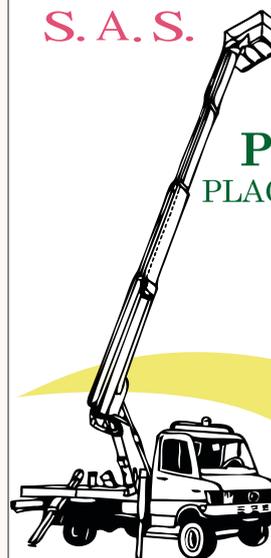
Tél : 04 78 48 79 67

Email : pavelec@wanadoo.fr

S. A. S.

**MICHEL
CASSET**

PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS



51 rue de la Dent d'Oche
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 87 33
mcasset@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE

Neuv'gym



- **Date de naissance :** 19 novembre 1986
- **Nom :** Gym Nouvelle Forme
- **Parents :** Annie SIMON Nadine ARMENI
- **1^{er} pas :** le 2 décembre à l'École Maternelle de Milly sous la houlette de Nadine (viendront ensuite, Martine, Yvette et Dominique) chaises et tables étaient notre premier matériel pour travailler notre souplesse.
- **En 1991,** passage en primaire, la Mairie met à notre disposition une nouvelle salle suite à l'agrandissement du groupe scolaire, où nous avons passé des après-cours à discuter autour de douceurs.
- **En 2000,** nous voilà en secondaire à la Salle d'Animation qui nous a rassemblées sous son clocher dont les « tintinnabulations » nous scandaient les horaires... quelques fois bien dépassés...
- **En 2004,** le club change de nom et devient Neuv'Gym.
- **En 2008,** rentrons en terminale à la Maison des Associations, avec toujours des après-cours, l'alarme nous rappelant quelquefois à l'ordre, cela étant dû à notre plaisir de nous y trouver et y rester plus qu'il ne le faut.
- Participations aux défilés du Carnaval d'Evian, sorties en Italie, comme dans la Drôme, galettes des rois, repas, randonnées en montagne... permettent de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse, convivialité et bonne humeur restant le moteur de notre association.

et puis certaines adhérentes de la première heure sont toujours là, **comme quoi la gym conserve !!!**

Nouveauté : Messieurs ! Vous souhaitez pratiquer une gym douce, du stretching ; Neuv'Gym vous ouvre ses portes.



CONTACT

Christiane DECHAVASSINE : 04 50 74 87 16

Françoise LACROIX : 04 50 75 37 31

neuvgym@orange.fr - <http://neuvgym.jimdo.com>

Brunch & Spa

DES DIMANCHES 100% PARESSE



Détente Minérale 98 €*
Brunch
Massage minéral de 20 minutes

Détente Gourmande 138 €*
Brunch
Massage minéral au choix de 50 minutes

Détente en Duo 268 €*
2 Brunchs
2 Massages détente de 50 minutes en duo

Le Brunch 52 €
Buffet avec large choix de produits
locaux frais et de saison

*Accès sauna, hammam et salle de repos inclus dans tous les « Forfaits Détente ».
Les Brunchs au restaurant La Table sont hors boissons.



la
table
T

HÔTEL  ERMITAGE

1230 Avenue du Léman • Neuvecelle • 74500 Evian-les-Bains
Réservations: +33 (0)4 50 26 85 26 • lespaquatrerterres@evianresort.com • www.evianresort.com

le Spa
quatre
terres




EUROVIA
VINCI 

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil, aménagement d'espaces publics ou privés

EUROVIA ALPES / SECTEUR D'EVIAN

197, route de la dent d'Oche, ZI de Genevilles - 74500 AMPHION

Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06

Hostellerie du Lac

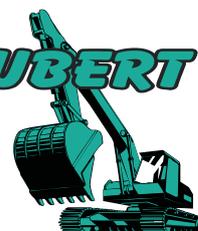
M. et M^{me} P. & N. Henchoz



158, route du Lac - R.N. 5
Grande Rive - Neuvecelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92
hostellerie.du.lac@orange.fr

SÉBASTIEN
GRILLET AUBERT

T.P.
TERRASSEMENT
ENROCHEMENT



2484 Porte de la Vallée d'Abondance
74360 VACHERESSE

06 18 25 16 21
chez-tissot@wanadoo.fr

DANSE

Tango Passion



30 septembre 2009 : L'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) a inscrit le tango argentin sur la liste représentative du **patrimoine culturel immatériel de l'humanité**.

L'association **TANGO PASSION** vous propose la découverte et la pratique du tango argentin. **Bienvenue chaque lundi soir** de 19h30 à 21h30 dans la Maison des Associations:

Cette pratique s'adresse aux amateurs, couples danseurs débutants, intermédiaires et avancés.

Plusieurs stages sont organisés dans l'année, avec des professeurs réputés.

C'est dans une ambiance conviviale et autour d'un buffet dinatoire, que Tango

Passion vous propose et vous invite à ses pratiques festives.

Notre association **TANGO PASSION**, organise régulièrement des sorties en «milonga» (bal de tango argentin) et participe à des manifestations sur la commune : le Téléthon, Fête de la Musique, Forum des Associations....

Tango Passion, avec le soutien de la Fondation Ripaille, organise **chaque mois un BAL au Château de Ripaille**:

Les dimanches de 17h à 22h en 2017 : 29 janvier, 26 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai, 11 juin

Tango Passion, association en pleine expansion, a pour but de promouvoir le tango argentin dans le Chablais.

«Une émotion qui se danse, une danse nommée désir : le tango argentin»

CONTACT

TANGO PASSION
Maison des Associations
520 Avenue de Maxilly
74500 NEUVECELLE

Président: **Arsène KABRANE**
06 48 45 06 60
kabrane.arsene@wanadoo.fr



MCMN

TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS GÉNIE CIVIL

Z.I. VONGY / THONON TÉL. 04 50 73 51 38

www.mcm-tp.com



1099 av. de la Rive - Bât. H - 74500 AMPHION

04 50 70 04 76

DECATHLON

3000 m² de sports

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 20h.

Tél. 04 50 81 54 00 - Le Cartheray - 74500 PUBLIER

www.decathlon.fr

L'Orchidée Virginie fête ses 10 ans !!!



Voilà déjà 10 ans que j'ai repris la boutique de fleurs de Neuvecelle tenue auparavant par la famille CHENAL. Depuis, les choses ont bien évolué. Deux expositions florales ont été proposées aux Neuvecellois et autres Chablaisiens pour leur plus grand plaisir. Je propose également depuis quelques années des cours d'art floral pour les petits comme pour les grands et cette année, une nouveauté, des cours pour ados. Alors, pour cet anniversaire, la boutique a été ré-agencée pour plus de confort aux clients, et un nouveau point de vente va prochainement voir le jour dans la zone de Darbon à Champanges.

Merci encore à la Commune et toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien pendant ces dix belles années et espère avec vous tous de plus belles encore.

Virginie PACCOT ANDREO



*L'Orchidée
Virginie*

*Créatrice florale
à Neuvecelle*

1259 avenue d'Abondance, Le Rond Point, 74500 Neuvecelle

Tél/Fax : 04 50 75 13 73
Port : 07 86 16 01 02

www.fleuristeorchidee-evian.fr

DAZZA

RÉSEAUX - VOIRIE - TP

FORAGE DIRIGÉ

Travaux sans tranchée

Nous vous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout types de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 mm de diamètre.
Réseaux secs - Réseaux humides

LES AVANTAGES DU FORAGE

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des recollements
- Coût des travaux similaire au coût traditionnel

PONT DE DRANSE - B.P. 620 AMPHION
74506 EVIAN CEDEX

Tél. 04 50 83 14 14
Télécopie 04 50 83 13 07
info@dazza.fr
www.dazza.fr



SUPER U

AMPHION PUBLIER

OUVERT SANS INTERRUPTION

DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 19h30

LE DIMANCHE
de 8h30 à 11h45

21 Rue du Clos Fleuri
74500 AMPHION-LES-BAINS
04 50 70 00 49

STRUCTURE MÉTALLIQUE
SERRURERIE
TÔLERIE
TUYAUTERIE

PORTAIL
GARDE-CORPS
FER FORGÉ



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

3, avenue des Tours - 74500 EVIAN / 06 95 26 69 75
contact@kf-constructionsmetalliques.com

www.kf-constructionsmetalliques.com

**ROGER
GARAGE
BLANC** et fils

RÉPARATIONS AUTOMOBILES TOURISME
SPÉCIALISTE POIDS LOURDS



Z.I. Vongy / Chemin de la Ballastière
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 15 37

Fax 04 50 71 80 55

roger.blanc8@wanadoo.fr



*Livraison à domicile
ou à emporter*

74500 Neuvécelle,
en face de la pharmacie

*Jess vous accueille du Mardi au Dimanche
de 18h à 22h (Fermé le Lundi)*



OPTIMHOME
immobilier

Eric et Monia BOURDAIS

06 75 24 91 45

06 66 23 26 84

74500 NEUVECELLE



Vos Conseillers Immobiliers en Haute Savoie

eric.bourdais@optimhome.com

monia.bourdaismaillet@optimhome.com

www.bourdais.optimhome.com



RSAC : 316 243 294 / 813 530 797 THONON LES BAINS



2016
2015
2014
2013
2012
2011
2010

AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**4 ADRESSES
POUR MIEUX VOUS SERVIR**



ANTHY ZAC du Pré Biollat - 04 50 70 48 48

EVIAN 5, avenue des Grottes - 04 50 75 11 10

THONON ZAC du Larry - Vongy - 04 50 26 25 85

THONON 1 Allée du Delta - Vongy Park - 04 50 17 48 77

Prise de rendez-vous : www.autosur.fr



Maçonnerie

Neuf / Rénovation

SANNICCOLO

375 ROUTE DU VAL D'ABONDANCE
74500 CHAMPANGES

04 50 75 62 61

www.mairie-neuvecelle.fr

Mairie de NEUVECELLE
42, avenue de Verlagny
74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 03 45

